



Environnement

Caractérisation écologique des lots 1 463 685, 2 673 701,
5 868 692 et 1 464 186 situés dans la ville
de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Rapport technique présenté à la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac



10 décembre 2020

Table des matières

1	Mise en contexte	1
1.1	Objectifs du mandat	1
2	Méthodes	2
2.1	Acquisition des données	2
2.2	Photo-interprétation et cartographie	2
2.3	Inventaire des milieux humides et des écosystèmes non humides	2
2.4	Recherche d'espèces floristiques et fauniques à statut précaire	4
2.5	Détermination du potentiel de présence des espèces floristiques et fauniques à statut précaire	4
3	Résultats et discussion	5
3.1	Description générale de l'aire d'étude	5
3.2	Milieux humides	9
3.3	Écosystèmes terrestres (non humides)	15
3.3.1	Jeune forêt dominée par le peuplier deltoïde (sous-dominance variable des autres espèces arborescentes) à drainage bon sur dépôt minéral mince	15
3.3.2	Friche arborescente à drainage bon	15
3.3.3	Chênaie rouge mature à tilleul à drainage bon	16
3.4	Espèces à statut précaire	17
3.4.1	Espèces floristiques à statut précaire	17
3.4.2	Espèces fauniques à statut précaire et autres espèces fauniques	17
4	Conclusions et recommandations	20
5	Limitations	22
6	Signature	22
7	Références	23

Liste des figures

Figure 1	Caractérisation écologique de la zone d'étude.....	7
-----------------	--	---

Liste des tableaux

Tableau 1	Superficies des milieux humides inventoriés à l'intérieur de la zone d'étude .	10
Tableau 2	Potentiel de présence des espèces fauniques à statut.....	18

Liste des annexes

Annexe I	Méthodologie développée par T ² Environnement pour calculer le potentiel de présence des espèces à statut précaire de conservation
Annexe II	Données du CDPNQ
Annexe III	Photographies des écosystèmes visités et des espèces à statut
Annexe IV	Feuilles de terrain

Équipe de réalisation T² Environnement

■■■■ ■■■■■ ■■■■■ biologiste, M.Sc.Env.	Inventaire, rédaction et révision du rapport
■■■■■■■■■■■ stagiaire en biologie	Terrain, analyse et aide à la rédaction du rapport
■■■■■■■■■ biologiste	Révision et contrôle qualité
■■■■■■■■■ technicien de la faune	Géomatique, cartographie

Ce rapport a été formaté pour une impression recto verso.

La citation appropriée pour ce document est :

T² Environnement, 2020. Caractérisation écologique des lots 1 463 685, 2 673 701, 5 868 692 et 1 464 186 situés dans la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Rapport technique présenté au RAPPEL et à la municipalité de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. 24 pages et annexes.

1 MISE EN CONTEXTE

La ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac désire développer le lot 5 868 692 situé au sud-ouest du parc Félix-Leclerc (figure 1). En effet, la ville compte y construire une piscine municipale. Également, le lot 1 463 685 pourrait faire l'objet d'un développement domiciliaire. Finalement, certaines infrastructures sont présentes sur les lots adjacents, soit le 2 673 701 et le 1 464 186, bien qu'aucune nouvelle infrastructure n'y soit prévue à court terme. Les milieux humides et hydriques (MHH) situés à l'intérieur de limites de ces lots doivent être délimités et caractérisés afin de les soustraire au développement ou de transmettre une demande de certificat d'autorisation (CA) en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) pour tout empiètement dans ces derniers, le cas échéant. Les lots doivent également faire l'objet d'un inventaire de la flore à statut de conservation et de l'évaluation du potentiel de présence d'espèces fauniques à statut de conservation. La zone d'étude totalise 90 839 m² (9 hectares) et correspond au total des 4 lots précités.

C'est dans cette optique que la firme T² Environnement (T2) a été mandatée pour réaliser les inventaires biologiques et les analyses nécessaires pour répondre aux exigences biologiques visant l'obtention éventuelle d'un CA en vertu de l'article 22 de la LQE.

1.1 OBJECTIFS DU MANDAT

Les objectifs suivants sont traités dans le contenu de ce rapport :

- Délimiter et caractériser les milieux humides et hydriques présents à l'intérieur de la zone d'étude.
- Réaliser les inventaires des espèces floristiques estivales à statut précaire et évaluer le potentiel de présence d'espèces fauniques à statut de conservation.

2 MÉTHODES

Cette section présente les méthodes utilisées pour inventorier et cartographier la zone d'étude de même que pour analyser les données reçues ou collectées sur le terrain. Ces méthodes répondent aux standards exigés par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) dans le cadre d'une demande de CA.

2.1 ACQUISITION DES DONNÉES

Une demande d'information a été réalisée auprès du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) pour obtenir les occurrences d'espèces fauniques et floristiques à statut précaire contenues dans cette base de données. Cette demande avait pour but de déterminer si des espèces végétales et animales avec un statut légal de protection se trouvent dans ou à proximité de la zone d'étude. L'imagerie de Google Earth a été utilisée afin d'obtenir des images récentes et variées qui présentent la végétation et des écosystèmes en place. Finalement, l'application Internet *Forêt Ouverte* du gouvernement du Québec (<https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/>) a été utilisée afin de déterminer la nature des dépôts de surface et des types écologiques de même que pour télécharger les données Lidar afin d'obtenir la topographie fine de la zone d'étude.

2.2 PHOTO-INTERPRÉTATION ET CARTOGRAPHIE

Les données collectées sur le terrain (limites des milieux humides et délimitation de la ligne naturelle des hautes eaux (LNHE), écosystèmes terrestres, occurrences des espèces à statut précaire) ont été intégrées à un système d'information géographique (ArcGIS) afin de pouvoir être analysées et cartographiées.

La délimitation des milieux humides a été comparée aux données Lidar disponibles sur le site *Forêt Ouverte* ainsi qu'aux données de la carte interactive des milieux humides pour les secteurs habités du sud du Québec de Canards Illimités Canada (CIC) (2017). Le système d'information écoforestière a également permis d'identifier les écosystèmes forestiers présents ainsi que les principaux dépôts de surface. Ces données ont été transférées sur une tablette électronique de terrain afin d'orienter et de mieux cibler les inventaires.

Une carte (figure 1) intégrant les données secondaires (image Google Earth) de même que celles collectées sur le terrain a finalement été produite.

2.3 INVENTAIRE DES MILIEUX HUMIDES ET DES ÉCOSYSTÈMES NON HUMIDES

Les travaux de caractérisation et de délimitation des milieux humides et des écosystèmes non humides ont été exécutés le 3 septembre 2020 par [REDACTED] biologiste senior et [REDACTED] biologiste junior.

La méthodologie qui a été utilisée pour l'inventaire et la caractérisation des milieux humides respecte les exigences du MELCC décrites dans les documents de Bazoge et coll. (2015).

En accord avec Bazoge et coll. (2015), les visites de terrain ont permis de :

- Délimiter et caractériser les types de milieux humides.
- Collecter les données suivantes :
 - relevés de végétation par strate : station circulaire de 10 m de rayon pour les arbres et arbustes et station de 2 m X 2m pour les herbacées;

- caractérisation des sols et des dépôts de surface (emplacement du pédon sélectionné en fonction de la représentativité à l'intérieur de la station de 10 m de rayon);
 - vérification de la présence d'espèces floristiques à statut précaire,
 - vérification de la présence de liens hydrologiques entre les milieux humides et les cours d'eau permanents ou temporaires,
 - vérification de la présence de complexes ou de mosaïques de milieux humides.
- Fournir les informations complémentaires nécessaires au calcul de la valeur des milieux humides.

Les milieux humides ont été visités et un minimum d'une station d'inventaire complet a été réalisé pour chaque type de milieu humide. Le formulaire terrain fourni par MELCC a été utilisé (MELCC, 2014) afin de vérifier la présence de milieux humides.

Un grand nombre de points de contrôle ont également été recueillis afin de délimiter les milieux humides, identifier les zones de transitions entre les écosystèmes, compléter la liste des espèces présentes par milieu humide, obtenir un plus grand nombre de points de validation de la nature du sol et identifier les secteurs perturbés. Un GPS submétrique (Arrow 100 d'EOS, précision de 0,6 m en milieu ouvert) a été utilisé pour relever les coordonnées et des photographies ont été prises dans chacun des écosystèmes. Au total, 16 stations d'inventaire complet ont été réalisées à l'intérieur des milieux humides et des écosystèmes non humides, 17 points de contrôle complémentaires de même que 109 points de délimitation (figure 1).

Les écosystèmes non humides ont également été caractérisés, mais une moins grande quantité de stations d'inventaire complet y a été réalisée.

L'identification des plantes a été réalisée avec l'aide de Marie-Victorin (1995), et de la clé d'identification disponible sur le site GoBotany (2017).

L'identification des sols a été réalisée à partir du Système canadien de classification des sols (Groupe de travail sur la classification des sols, 2002). Des données complémentaires à celles présentées dans le formulaire du MELCC ont été collectées afin de bien caractériser les différents horizons pédologiques et de déterminer l'ordre et le grand groupe de sol.

Les feuilles de terrain sont présentées à l'annexe IV.

2.4 RECHERCHE D'ESPÈCES FLORISTIQUES ET FAUNIQUES À STATUT PRÉCAIRE

Sur le terrain, une attention particulière a été portée pour la recherche des espèces floristiques à statut précaire au moment de caractériser les stations d'inventaire pour les milieux humides et les autres écosystèmes de même qu'en marchant entre les stations.

Les observations fauniques fortuites ont finalement été consignées au moment des visites de terrain.

Il est important de préciser **qu'aucun inventaire dédié aux espèces fauniques à statut précaire n'a été réalisé.**

Dans l'avenue où une espèce à statut était localisée, un point GPS était pris et une fiche de terrain était complétée en y indiquant les informations concernant l'état de la population (nombre de tiges, répartition et état de santé général). Au besoin, des individus des espèces à statut précaire rencontrées sur le terrain étaient collectés afin d'en valider l'identification.

L'identification a été réalisée à l'aide du guide produit par le MDDELCC et le guide Plantes rares du Québec méridional (2009) du Comité Flore québécoise de FloraQuebeca.

2.5 DÉTERMINATION DU POTENTIEL DE PRÉSENCE DES ESPÈCES FLORISTIQUES ET FAUNIQUES À STATUT PRÉCAIRE

La méthodologie utilisée pour déterminer le potentiel de présence des espèces à statut est présentée à l'annexe I.

3 RÉSULTATS ET DISCUSSION

Cette section présente les résultats et la discussion associés aux objectifs présentés à la section 1.1.

3.1 DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'AIRE D'ÉTUDE

La zone d'étude, qui correspond au site délimité sur la figure 1, possède une superficie de 90 839 m² (9 hectares). Quatre lots ont été caractérisés, soit le lot 1 463 685 (superficie de 25 146 m²) où le développement doit être réalisé, le lot 2 673 701 (superficie de 19 013 m²), le lot 5 868 692 (superficie de 17 426 m²) où la construction d'une piscine municipale est planifiée de même que le lot 1 464 186 (superficie de 29 254 m²) qui lui est adjacent.

De petits marécages arborescents de forme allongée (MH1 à MH3) occupant un total de 4 137 m² se retrouvent de part et d'autre d'une piste cyclable (figure 1). Certains de ces milieux humides sont hydroconnectés à un bassin de sédimentation, classé également comme un milieu humide (MH4). Les sols y sont très sablonneux et le dépôt minéral épais. Les sols sont saturés en eau à certains endroits, et ce, malgré le mois d'août 2020 qui a été sec. Les dépôts de surface sont glaciomarins à faciès d'eau peu profond (zones peu profondes ou zones côtières occupées autrefois par la mer de Champlain).

Un milieu humide (MH5) occupe le lot 1 463 685 de la zone d'étude (figure 1). Ce marécage arborescent se retrouve près d'une chênaie mature ainsi que de friches arborescentes. Le sol est rédoxique et présente un drainage d'imparfait à mauvais.

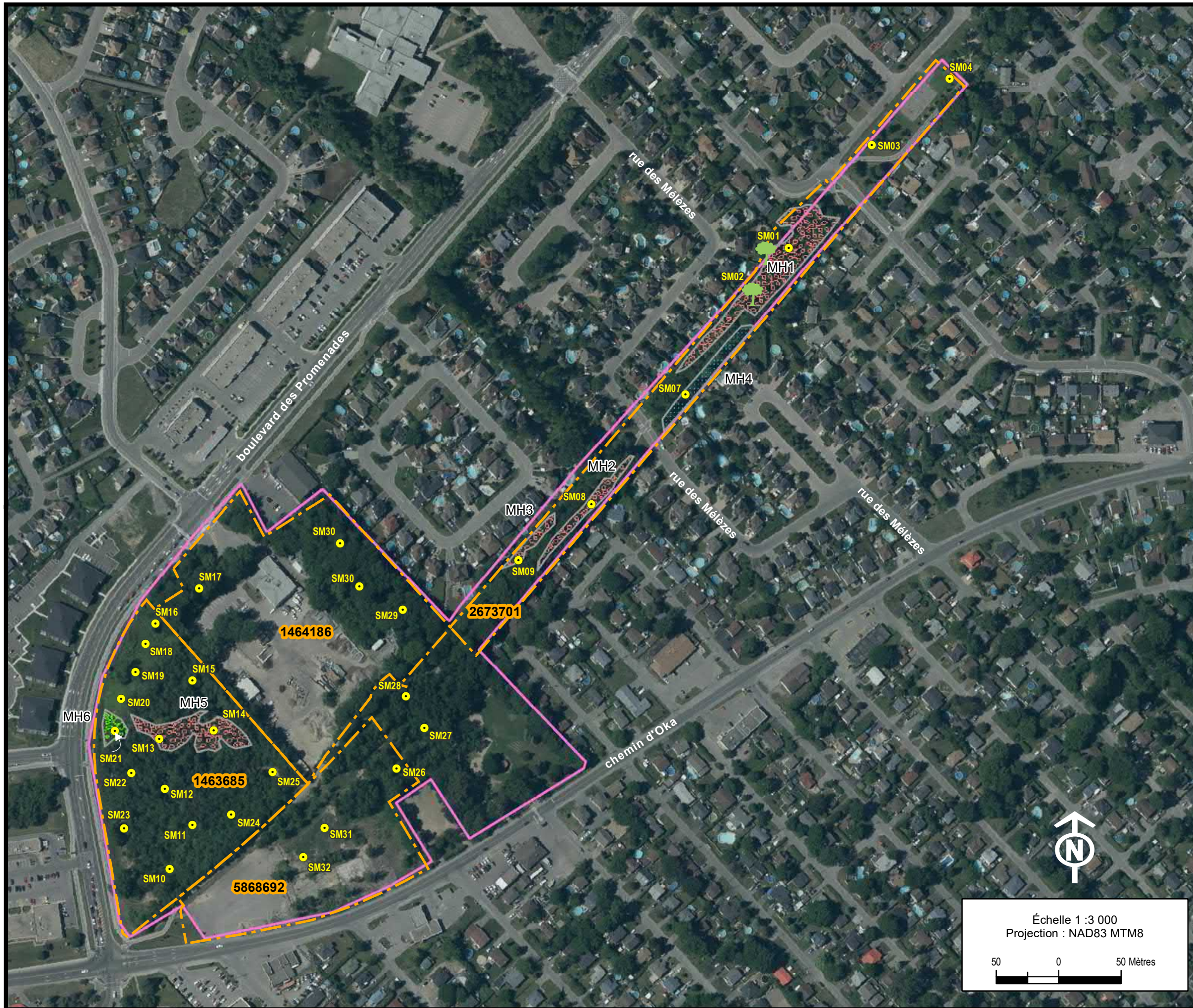
Le milieu humide MH5 avait été délimité par Horizon multiresources Services-Conseil en 2016 et en 2018. La délimitation a toutefois été refaite et la superficie du milieu humide revue à la hausse.

Un dernier petit marécage arbustif (MH6) se trouve à l'extrême ouest du site, à l'intérieur du secteur en friche.

Les peuplements forestiers

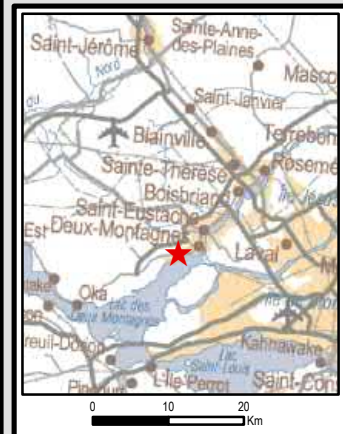
Les peuplements forestiers de la zone d'étude incluent une chênaie à tilleul mature, qui a cependant une superficie modeste. L'érablière rouge domine la zone d'étude, occupant la majorité des superficies non anthropiques. Le frêne de Pennsylvanie (*Fraxinus pennsylvanica*), même s'il n'est pas dominant, est généralement en co-dominance avec l'érable rouge (*Acer rubrum*).

Deux noyers cendrés (*Juglans cinerea*), une espèce à statut précaire, ont été observés dans la zone d'étude (figure 1). Un des noyers est mature avec un diamètre à hauteur de poitrine (DHP) de 29,5cm, l'autre est plus jeune avec un DHP de 12cm.



Légende

-  Boisé Sainte-Marthe
-  Stations d'inventaire et points de contrôle
-  Noyer cendré
-  Marécage arborescent (erablière rouge)
-  Marécage arbustif (saulaie)
-  Bassin de sédimentation
-  Lots



Sources :

Image : Gouvernement du Québec
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Carte localisation, topographie :
Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles

Station d'inventaire et délimitation des milieux :
T² Environnement

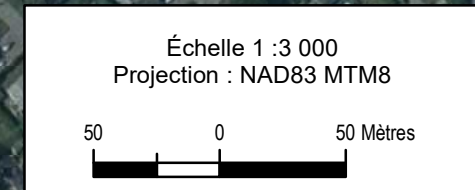
Caractérisation écologique des lots 1 463 685, 2 673 701, 5 868 692 et 1 464 186 situés dans la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Figure 1. Caractérisation écologique de la zone d'étude



Environnement

Octobre 2020



3.2 MILIEUX HUMIDES

Trois marécages arborescents (MH1 à MH3) à drainage imparfait occupent la portion nord-est de la zone d'étude, à l'intérieur du lot 2 673 701 (figure 1). Ces milieux humides sont longitudinaux et occupent le fond des dépressions de part et d'autre de la piste cyclable, favorisant l'accumulation d'eau malgré la présence de sols sablonneux et profonds. Le lot 2 673 701 est également plus bas que le quartier résidentiel qui l'entoure, recevant ainsi l'eau des drains et des renvois de piscine. Un autre milieu humide a été inventorié sur le même lot, soit le bassin de sédimentation (MH4). Le fond de ce milieu humide anthropique est saturé en eau et couvert d'enrochements, soit des blocs de 20 à 40 cm de diamètre. Ce milieu est envahi par le *Phragmite australis* (roseau commun).

Un marécage arborescent (MH5) à drainage variant d'imparfait à mauvais est localisé au sud-ouest de la zone d'étude (lot 1 463 685). Le sol y est rédoxique. La végétation est, pour sa part, similaire aux marécages arborescents MH1 à MH3.

Un dernier milieu humide (MH6) de faible superficie est localisé à l'ouest du marécage arborescent MH5. Ce marécage arbustif (MH6) est situé dans la portion la plus basse de la friche herbacée située à l'extrême sud-ouest de la zone d'étude.



La superficie de chacun de ces milieux humides est présentée dans le tableau 1 à la page suivante.

Les différents types de milieux humides sont présentés dans les fiches descriptives qui suivent le tableau 1.



Tableau 1 Superficies des milieux humides inventoriés à l'intérieur de la zone d'étude

No du milieu humide	Type de milieu humide	Superficie du milieu humide (m²)
MH1	Marécage arborescent (érablière rouge à drainage mauvais sur un dépôt minéral épais) au nord-est de la zone d'étude	3 056
MH2	Marécage arborescent (érablière rouge à drainage imparfait sur un dépôt minéral épais) au nord-ouest de la zone d'étude	725
MH3	Marécage arborescent (érablière rouge à drainage imparfait sur un dépôt minéral épais) au nord-ouest de la zone d'étude	357
MH4	Bassin de sédimentation écologique anthropique au nord-est de la zone d'étude	910
MH5	Marécage arborescent (érablière rouge à drainage imparfait à mauvais sur un dépôt minéral épais) au sud-ouest de la zone d'étude	1 656
MH6	Marécage arbustif (aulnaie à drainage imparfait à mauvais sur un dépôt minéral épais) au sud-ouest de la zone d'étude	357
Superficie totale		7 061



Fiche descriptive 1 : Marécages arborescents (érablière rouge à drainage imparfait sur un dépôt minéral épais) (MH1 à MH3)

Sommaire	
<p>Quatre stations d'inventaire complet et quatre points de contrôle ont été réalisés dans ces milieux humides. Les écosystèmes se situent dans le lot 2 673 701 (figure 1). Le drainage est généralement imparfait, sauf pour une station où il était mauvais. Un sol rédoxique était présent dans une seule des stations inventoriées (SM08). Des mouchetures marquées y sont été observées à environ 10 cm de profondeur. Bien que de légères mouchetures (petite et peu marqué) aient été observées dans les premiers 30 centimètres des profils de sol des autres stations, celles-ci n'étaient pas assez marquées pour qualifier le sol comme hydromorphe. La végétation était toutefois typique des milieux humides pour toutes les stations. Ces milieux humides se retrouvent dans un contexte urbain, près d'un parc et le long d'une piste cyclable très empruntée. Fait à noter, des colonies denses d'herbe à puce (<i>Toxicodendron radicans</i>) étaient présentes à plusieurs endroits le long de la piste cyclable.</p>	
Identification du milieu humide	Indicateurs primaires et secondaires
<p><u>Nom de l'écosystème</u> : Marécage arborescent (érablière rouge à drainage imparfait sur dépôt minéral épais). <u>Superficie</u> : MH1 : 3 056 m²; MH2 : 725 m²; MH3 : 357 m²; Total: 4 137m². <u>Stations d'inventaire complet</u> : SM01, SM02, SM08, SM09 <u>Point de contrôle</u> : SM03, SM04, SM05, SM06</p>	<p>-Litière noirâtre -Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol -Système racinaire peu profond</p>
Végétation	Description des sols
<p><u>Arborescente</u> - Érable rouge (<i>Acer rubrum</i>) FACH <u>Arbustive/régénération</u> - Ronce pubescente (<i>Rubus pubescens</i>) FACH - Frêne de Pennsylvanie (<i>Fraxinus pennsylvanica</i>) FACH - Sumac vinaigrier (<i>Rhus typhina</i>) NI - Érable rouge (<i>Acer rubrum</i>) FACH</p> <p><u>Herbacée</u> - Onoclée sensible (<i>Onoclea sensibilis</i>) FACH - Osmonde royale (<i>Osmunda regalis</i>) FACH - Impatiente du Cap (<i>Impatiens capensis</i>) FACH - Dryoptère à sores marginaux (<i>Dryopteris marginalis</i>) NI</p> <p>Résultat du test de dominance : Espèces OBL ou FACH : 7 vs 2 espèces NI</p>	<p><u>Dépôt</u> : Minéral épais <u>Texture</u> : Sabloneuse-limoneuse <u>Drainage</u> : Imparfait <u>Profil de sol</u> : Sol non rédoxique, sauf la station SM08 <u>Profondeur de la nappe</u> : Se situe à plus de 45 cm Sol hydromorphe : Non, sauf pour la station SM08</p>
	Perturbations/pressions
	<p>-Coupe forestière -Route à proximité -Piste cyclable à proximité</p>
Photos	
	

Fiche descriptive 2 : Bassin de sédimentation anthropique au nord-est de la zone d'étude (MH4)

Sommaire	
<p>Une station d'inventaire complet et un point de contrôle ont été réalisés dans ce milieu humide. L'écosystème se situe à l'intérieur du lot 2 673 701 (figure 1). Le sol est couvert d'enrochement, contenant des blocs de 20 à 40 cm de diamètre. Le drainage est de modéré (en haut de pente) à très mauvais (dépression) où de l'eau libre était présente lors de la visite. La végétation est typique des milieux humides (phragmite et vigne de rivage) et elle se retrouve sur un sol fortement perturbé (enrochement). Sur les talus du bassin de sédimentation, des espèces de milieu humide poussent à travers l'enrochement. Au milieu et de façon longitudinale se retrouve le phragmite, une espèce exotique envahissante bien implantée dans ce MH. Des grenouilles vertes ont également été observées dans ce bassin. Ce milieu humide est anthropique et assure de la rétention d'eau. Le milieu humide MH2 s'y déverse via un ponceau. Comme les milieux humides MH01 à MH03, il se retrouve dans un contexte urbain, près d'un parc et d'une piste cyclable très empruntée.</p>	
Identification du milieu humide	Indicateurs primaires et secondaires
<p><u>Nom de l'écosystème</u> : Bassin de sédimentation écologique anthropique <u>Superficie</u> : MH4 : 910 m² <u>Station d'inventaire complet</u> : Station 7 <u>Point de contrôle</u> : Station WPT48</p>	<p><i>Aucun</i></p>
Végétation	Description des sols
<p><u>Arborescente</u> - Érable negundo (<i>Acer negundo</i>) NI <u>Arbustive/régénération</u> - Vigne des rivages (<i>Vitis riparia</i>) FACH <u>Herbacée</u> - Roseau commun (<i>Phragmites australis</i>) FACH</p>	<p><u>Dépôt</u> : Enrochement <u>Texture</u> : pierrosité de 100% <u>Drainage</u> : Mauvais <u>Profil de sol</u> : NA <u>Profondeur de la nappe</u> : Se situe à 0 cm (eau libre au fond du bassin) Sol hydromorphe : Non (anthropique)</p>
<p>Résultat du test de dominance : Espèces OBL ou FACH : 2 vs 1 espèce NI</p>	Perturbations/pressions
	<p>-Roseau commun -Sentier -Piste cyclable à proximité -Quartier résidentiel</p>
Photo	
	

Fiche descriptive 3 : Marécage arborescent (érablière rouge à drainage imparfait à mauvais sur un dépôt minéral épais) au sud-ouest de la zone d'étude (MH5)

Sommaire	
<p>Deux stations d'inventaire complet ont été réalisées dans ce milieu humide. L'écosystème se situe sur le lot 1 463 685 (figure 1). Ce milieu humide a un sol rédoxique. Des mouchetures marquées sont présentes à environ 10 cm de profondeur malgré la texture sablonneuse du sol. Le drainage varie d'imparfait à mauvais. La végétation est typique des milieux humides pour les deux stations et le test d'indicateur hydrologique est positif pour la station SM14. Ce milieu humide se retrouve dans un contexte urbain, près d'un parc (parc Félix-Leclerc).</p>	
Identification du milieu humide	Indicateurs primaires et secondaires
<p><u>Nom de l'écosystème</u> : Marécage arborescent (érablière rouge à drainage imparfait sur dépôt minéral épais). <u>Superficie</u> : MH5 : 1 656 m² <u>Stations d'inventaire complet</u> : SM13, SM14 <u>Point de contrôle</u> : <i>aucune</i></p>	<p>-Litière noirâtre -Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol -Système racinaire peu profond</p>
Végétation	Description des sols
<p><u>Arborescente</u> - Érable rouge (<i>Acer rubrum</i>) FACH - Bouleau gris (<i>Betula populifolia</i>) NI <u>Arbustive/régénération</u> - Aulne crispé (<i>Alnus viridis</i>) NI -Érable rouge (<i>Acer rubrum</i>) FACH <u>Herbacée</u> -Prêle des champs (<i>Equisetum arvense</i>) NI -Onoclée sensible (<i>Onoclea sensibilis</i>) FACH - Prêle des marais (<i>Equisetum palustre</i>) FACH</p> <p>Résultat du test de dominance : Espèces OBL ou FACH : 4 vs 3 espèces NI</p>	<p><u>Dépôt</u> : Minéral épais <u>Texture</u> : Sablonneuse <u>Drainage</u> : Mauvais <u>Profil de sol</u> : Sol rédoxique débutant à 10 cm <u>Profondeur de la nappe</u> : Se situe entre 30 et 45 cm Sol hydromorphe : Oui</p>
	Perturbations/pressions
	<p>-Coupe forestière -Route à proximité -Ligne électrique -Gravier</p>
Photos	
	

Fiche descriptive 4 : Marécage arbustif (aulnaie à drainage imparfait à mauvais sur un dépôt minéral épais) au sud-ouest de la zone d'étude (MH6)

Sommaire	
<p>Une station d'inventaire complet a été réalisée dans ce milieu humide. L'écosystème se situe dans le lot 1 463 685 (figure 1). Ce milieu humide a un sol rédoxique et hydromorphe. Des mouchetures marquées sont présentes à environ 10 cm de profondeur. Le drainage varie d'imparfait à mauvais. La végétation est typique des milieux humides et le test d'indicateur hydrologique est négatif. Ce milieu humide se retrouve dans un contexte urbain, à l'intérieur d'un secteur en friche.</p>	
Identification du milieu humide	Indicateurs primaires et secondaires
<p><u>Nom de l'écosystème</u> : Marécage arbustif (aulnaie à drainage imparfait à mauvais sur dépôt minéral épais). <u>Superficie</u> : Totale : 357 m² <u>Station d'inventaire complet</u> : SM21 <u>Point de contrôle</u> : <i>aucun</i></p>	<p><i>aucun</i></p>
Végétation	Description des sols
<p><u>Arbustive/régénération</u> - Aulne rugueux (<i>Alnus incana ssp rugosa</i>) FACH <u>Herbacée</u> - Onoclée sensible (<i>Onoclea sensibilis</i>) FACH - Prêle des marais (<i>Equisetum palustre</i>) FACH</p>	<p><u>Dépôt</u> : Minéral épais <u>Texture</u> : Sabloneuse <u>Drainage</u> : Mauvais <u>Profil de sol</u> : Sol rédoxique débutant à 10 cm <u>Profondeur de la nappe</u> : Se situe entre 30 et 45 cm Sol hydromorphe : Oui</p>
	Perturbations/pressions
<p>Résultat du test de dominance : Espèces OBL ou FACH : 3 vs 0 espèces NI</p>	<p>- Coupe forestière - Route à proximité - Ligne électrique - Gravier</p>
Photos	
<p>Aucune photo de disponible</p>	

3.3 ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES (NON HUMIDES)

Les écosystèmes terrestres sont disséminés sur l'ensemble de la zone d'étude, mais se divisent en deux groupes : ouvert (friche arborescente dans le lot 5 868 692) et fermé (chênaie mature sur le lot 1 464 186 et jeune forêt dans l'est du lot 5 868 692 et le nord du lot 1 463 685) (figure 1). Les contours des milieux non humides n'ont pas été délimités, mais peuvent être observés sur l'image satellite de la figure 1. Les sous-sections suivantes décrivent brièvement les différents écosystèmes terrestres et décrivent les espèces floristiques dominantes qui y sont associées.

3.3.1 Jeune forêt dominée par le peuplier deltoïde (sous-dominance variable des autres espèces arborescentes) à drainage bon sur dépôt minéral mince

Stations d'inventaire complet : SM15, SM26

Points de contrôle : SM27, SM28

Deux stations d'inventaire complet et deux points de contrôle ont été réalisés dans cet écosystème. Cet écosystème possède généralement un drainage bon et des sols non hydromorphes. On retrouve un peu partout dans le sol des débris anthropiques enterrés à 20 à 30 cm de profondeur, comme du béton, soulignant la présence de remblais. La présence de nerprun bourdaine (*Rhamnus frangula*), une espèce exotique envahissante, a été détectée en quantité appréciable à l'intérieur des deux stations et aux points de contrôle.

La strate arborescente est largement dominée par le peuplier deltoïde (*Populus deltoides*). L'espèce codominante dans cette strate est le chêne rouge (*Quercus rubra*). Selon les données collectées à l'intérieur des stations d'inventaire, les espèces arborescentes non dominantes mais tout de même retrouvées en nombre appréciable sont l'érable negundo (*Acer negundo*), le frêne d'Amérique (*Fraxinus Americana*), le peuplier faux-tremble (*Populus tremuloides*), l'érable de Norvège (*Acer platanoides*), le peuplier à grandes dents (*Populus grandidentata*) et le bouleau gris (*Betula populifolia*). La strate arbustive est dominée par le nerprun bourdaine et codominée par le cornouiller soyeux (*Cornus sericea*). On y retrouve également quelques framboisiers (*Rubus idaeus*). La strate herbacée est très pauvre et aucune espèce n'y est dominante. Cependant, il s'y retrouve entre autres du trèfle blanc (*Trifolium repens*). Les peuplements sont jeunes. Les arbres avaient un faible diamètre à hauteur de poitrine pour la plupart.

3.3.2 Friche arborescente à drainage bon

Stations d'inventaire complet : SM10, SM11, SM12, SM18

Points de contrôle : SM20, SM22, SM23 et SM31

Quatre stations d'inventaire complet et quatre points de contrôle ont été réalisés dans cet écosystème à l'intérieur de la zone d'étude. La présence de nerprun bourdaine une espèce exotique envahissante, a été détectée en quantité très importante dans trois des quatre stations de cet écosystème. Le drainage y est bon. Les sols ne sont pas hydromorphes. Le test d'indicateurs hydrologiques n'est pas positif et la végétation n'est pas typique des milieux humides.

La strate arborescente est dominée par le pin blanc (*Pinus strobus*) et sous dominée par le peuplier faux-tremble (*Populus tremuloides*), l'érable rouge (*Acer rubrum*), le chêne rouge et le bouleau gris (*Betula populifolia*). À la station SM18, aucune plante ne se retrouve dans la

strate arborescente. Cette station a tout de même été classée dans cette section, car elle a des caractéristiques très semblables aux autres stations. La strate arbustive est dominée par le nerprun bourdaine, le sumac vinaigrier (*Rhus typhina*), le saule de l'intérieur (*Salix interior*), la ronce pubescente (*Rubus pubescent*), l'herbe à puce (*Toxicodendron radicans*) et le nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*). La strate herbacée est dominée par la valériane officinale (*Valeriana officinalis*), le fraisier des bois (*Fragaria vesca*), le chiendent (*Elymus repens*), l'aster dumosus (*Symphyotrichum dumosum*) et une espèce de graminée.

3.3.3 Chênaie rouge mature à tilleul à drainage bon

Stations d'inventaire complet : SM17, SM30

Points de contrôle : SM25, SM29

Deux stations d'inventaire complet et deux points de contrôle ont été réalisés dans cet écosystème. Le drainage y est bon. L'horizon minéral supérieur est fortement enrichi en matière organique (horizon Ah). Le sol est un brunisol mélanique (non hydromorphe). Bien que de petite superficie, cette forêt mature aux multiples strates arborescentes et arbustives a le potentiel d'abriter une flore et une faune diversifiées et devrait être conservée.

La strate arborescente est dominée par le chêne rouge et sous-dominée par le tilleul d'Amérique (*Tilia americana*). La strate arbustive est dominée par l'érable de Norvège (*Acer platanoides*), le chêne rouge et le cerisier de Virginie (*Prunus virginiana*). La strate herbacée est dominée par la Fougère à l'aigle (*Pteridium aquilinum*). Cet écosystème a le potentiel d'abriter une flore printanière diversifiée, absente au moment de la visite.

3.4 ESPÈCES À STATUT PRÉCAIRE

L'étude des espèces à statut précaire a été réalisée en trois temps. Les données du CDPNQ ont dans un premier temps été commandées auprès du MELCC (flore) et du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) (faune). Ces données ont été, dans un deuxième temps, jumelées au système SysSp développé par T2 (consulter l'annexe I pour plus de détails) afin de déterminer le potentiel d'occurrence pour les espèces fauniques à statut précaire tant au niveau fédéral que provincial. Dans un troisième temps, un inventaire botanique a été réalisé (plantes estivales) afin de localiser les espèces floristiques à statut à l'intérieur de la zone d'étude. Les observations opportunistes d'espèces fauniques à statut ont finalement été notées lors des différents inventaires.

3.4.1 Espèces floristiques à statut précaire

Le potentiel de présence n'a pas été estimé pour la flore puisqu'un inventaire botanique des plantes estivales a été réalisé à l'intérieur de toute la zone d'étude. Il n'est pas possible d'exclure la présence d'espèces floristiques printanières à statut, car leur période de floraison était terminée au moment des deux visites. Cependant, l'aire d'étude ne comportait que peu d'endroits propices à ce type de végétation, la grande majorité de la zone d'étude est occupée par des friches arbustives ou de jeunes forêts. La chênaie rouge mature est l'écosystème le plus susceptible d'abriter des espèces floristiques printanières à statut. Comme aucun développement n'est prévu à l'intérieur de cet écosystème, il n'est pas nécessaire de l'inventorier pour le moment.

Le CDPNQ reporte les occurrences suivantes dans un rayon de 8 km : orchis brillant (*Galearis spectabilis*), orme liège (*Ulmus thomasi*), carex folliculé (*Carex folliculata*), woodwardie de Virginie (*Anchistea virginica*), érable noir (*Acer nigrum*). Aucune de ces espèces n'a été observée lors de l'inventaire du 3 septembre 2020. De toutes ces espèces, seule l'orchis brillant a un potentiel de présence moyen dans la chênaie mature.

Une espèce à statut a été observée, le noyer cendré (*Juglans cinerea*). Le noyer cendré a le statut d'espèce en voie de disparition au fédéral (COSEPA).

Le noyer cendré est une espèce d'arbre qui se retrouve au sud du Québec et de l'Ontario. Il a une croissance rapide et des dimensions pouvant aller de 12m de large et de 18m de haut. Il croit bien dans des sols à humidité moyenne et loameux. Ses noix peuvent être consommées par l'humain. Il est également une source de nourriture pour les écureuils, les rongeurs, les mammifères, les insectes et les oiseaux (Association forestière du sud du Québec, 2020).

La présence du noyer cendré est confirmée à l'intérieur de la zone d'étude. Deux individus ont été identifiés le long de la piste cyclable (figure 1).

3.4.2 Espèces fauniques à statut précaire et autres espèces fauniques

Pour la faune, huit occurrences ont été rapportées par le CDPNQ pour sept espèces différentes dans un rayon de 2,5 km de l'aire d'étude (annexe II). Ainsi, le CDPNQ fait mention du dard de sable (*Ammocrypta pellucida*), du chevalier de rivière (*Moxostoma carinatum*), de la salamandre à quatre orteils (*Hemidactylium scutatum*), de la couleuvre brune (*Storeria dekayi*), de la tortue-molle à épines (*Apalone spinifera*), de la tortue géographique (*Graptemys geographica*) et de la couleuvre tachetée (*Lampropeltis triangulum*). Cependant, seulement la salamandre à quatre orteils, la couleuvre brune et la couleuvre tachetée

peuvent potentiellement se retrouver dans le territoire, puisque l'habitat des autres espèces n'est pas présent.

52 occurrences ont été rapportées par le CDPNQ pour 21 espèces différentes dans un rayon de 8 km de l'aire d'étude (annexe II) Ainsi, le CDPNQ fait mention de l'aloise savoureuse (*Alosa sapidissima*), de l'elliptio à dents fortes (*Elliptio crassidens*), de la grenouille des marais (*Lithobates palustris*), du petit blongios (*Ixobrychus exilis*), du troglodyte à bec court (*Cistothorus platensis*), du râle jaune (*Coturnicops noveboracensis*), du pic à tête rouge (*Melanerpes erythrocephalus*), du martinet ramoneur (*Chaetura pelagica*), de la chauve-souris rousse (*Lasiurus borealis*), du dard de sable (*Ammocrypta pellucida*), du méné d'herbe (*Notropis bifrenatus*), du chevalier de rivière (*Moxostoma carinatum*), de la couleuvre brune (*Storeria dekayi*), de la couleuvre tachetée (*Lampropeltis triangulum*), du chevalier cuivré (*Moxostoma hubbsi*), de la paruline azurée (*Setophaga cerulea*), de la salamandre à quatre orteils (*Hemidactylium scutatum*), de la tortue-molle à épines (*Apalone spinifera*), de la tortue géographique (*Graptemys geographica*), de la tortue des bois (*Glyptemys insculpta*) et de la couleuvre d'eau (*Nerodia sipedon*). Cependant, seulement la chauve-souris rousse, la couleuvre brune, la couleuvre tachetée et la salamandre à quatre orteils pourraient se retrouver sur le territoire, l'habitat des autres espèces n'étant pas présent.

De toutes les espèces à statut listées au provincial et au fédéral, 4 espèces fauniques ont un potentiel de présence moyen ou élevé de se retrouver à l'intérieur de la zone d'étude.

La présence d'aucune espèce à statut n'a été confirmée. Il est toutefois important de rappeler qu'aucun inventaire faunique n'a été réalisé dans le cadre de cette étude.

Des grenouilles vertes (*Lithobates clamitans*) ont été observées dans le bassin de rétention. Cette espèce n'est pas à statut. Des traces de cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) ont également été observés

Tableau 2 Potentiel de présence des espèces fauniques à statut

Nom français	Nom anglais	Nom latin	Statut		Habitat	Potentiel de présence
			Provincial	Fédéral (COSEPA, LEP)		
Espèces fauniques						
Salamandre à quatre orteils	Four-toed salamander	<i>Hemidactylium scutatum</i>	ESDMV	Non en péril, Aucun	Marécage, Tourbière, Forêt, Étang	Moyen (habitat potentiel présent mais de de qualité faible)
Couleuvre brune	Dekay's brownsnake	<i>Storeria dekayi</i>	ESDMV	Non en péril, Aucun	Zone urbaine, Clairière, Pré, Champs	Élevé (habitat potentiel présent et de qualité moyenne)
Couleuvre tachetée	Milksnake	<i>Lampropeltis triangulum</i>	ESDMV	Préoccupante, Préoccupante	Boisé, Champ	Élevé (habitat potentiel présent et de

Nom français	Nom anglais	Nom latin	Statut		Habitat	Potentiel de présence
			Provincial	Fédéral (COSEPAC, LEP)		
						qualité moyenne)
Chauve-souris rousse	Red bat	<i>Lasiurus borealis</i>	ESDMV	Aucun, Aucun	Forêt, Plan d'eau	Moyen (pas de plan d'eau à proximité immédiate)

ESDMV : Espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Courte présentation des espèces fauniques menacées ou vulnérables potentiellement présentes dans la zone d'étude

La **salamandre à quatre orteils** se distingue par ses pattes arrière qui ont quatre orteils au lieu de cinq ainsi que de son ventre blanc avec des points noirs. Elle peut mesurer jusqu'à 10 cm.

Elle fréquente les marécages à sphaignes, les tourbières, les rives herbeuses des étangs et les forêts riches en mousse. Elle vit dans des mousses, dans des troncs d'arbres morts, sous des roches et dans de la litière humide. Elle hiberne avec d'autres espèces dans des crevasses et des trous, à l'abri du gel (MFFP, 2009). La qualité de cet habitat dans la zone d'étude est faible, ce qui diminue son potentiel de présence.

La **couleuvre brune** est une couleuvre de grandeur intermédiaire, pouvant mesurer jusqu'à 33 cm de long. Comme le dit son nom, elle est de couleur brune, pouvant tirer parfois sur le gris. Cette espèce est la plus rare des couleuvres du Québec, puisqu'on ne la retrouve que dans le secteur de Montréal.

Elle fréquente des milieux urbains et périurbains, des clairières, des prés, des champs en friche, des dépotoirs de minéraux secs et des fermes abandonnées. Cette espèce préfère les endroits ouverts comme les prés, les friches et l'orée des bois. Ces types d'habitat sont présents dans la zone d'étude et jugés de qualité moyenne (MFFP, 2012).

La **couleuvre tachetée** est un reptile pouvant mesurer plus d'un mètre. Elle a un corps gris à brun crème avec des taches à bordure rougeâtre, brune ou noires sur le dos.

Cette espèce vit dans des boisées, des champs et des bâtiments agricoles. Elle se retrouve également autour de vieux bâtiments en milieu urbain. Elle doit trouver un abri convenable pour la ponte de ses œufs ainsi que pour son hibernation (MFFP, 2003). Ces habitats sont présents dans la zone d'étude et jugés de qualité moyenne.

La **chauve-souris rousse** est une espèce de chauve-souris migratrice. La femelle est brunâtre, tandis que le mâle est plus brun-roux.

Cette espèce est retrouvée dans les domaines de la pessière, mais peut se retrouver en forêt feuillue. Elle s'alimente près de plans d'eau pour attraper des insectes. La nuit, elle dort perchée à des arbres ou des buissons (MFFP, 2018). Aucun plan d'eau n'est présent dans la proximité immédiate de la zone d'étude, ce qui diminue le potentiel de présence de cette espèce.

4 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La zone d'étude possède une superficie de 90 839 m² (9 hectares). Quatre marécages arborescents et un marécage arbustif de superficies variables parsèment la zone d'étude (figure 1). Un bassin de sédimentation est également présent. Ces milieux humides totalisent une superficie de 7 061 m². Aucun cours d'eau n'a été inventorié à l'intérieur de la zone d'étude.

Ces écosystèmes sont protégés par le gouvernement provincial et il importe d'obtenir une autorisation en vertu de l'article 22 de la LQE avant tout empiètement sur les milieux humides ou hydriques ou sur leurs bandes riveraines. Dans la négative, un avis d'infraction pourrait être émis par le MELCC. Un tel avis génèrera un retard dans le calendrier de réalisation de votre projet en plus d'occasionner des coûts additionnels. En cas d'empiètement sur un milieu humide, une compensation financière devra être versée au Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État. Le montant de cette compensation peut être calculé à la demande du client lorsque les superficies impactées par le projet auront été déterminées.

Le milieu boisé est majoritairement couvert par une érablière rouge et une peupleraie deltoïde. Les arbres sont souvent de diamètre faible. Plusieurs frênes morts se retrouvent sur le territoire, dû à l'agrile du frêne. Un boisé mature (chênaie rouge) est également présent au nord-est du garage municipal.

Par ailleurs, deux individus d'une espèce arborescente à statut sont présents dans la zone d'étude, soit le noyer cendré (*Juglans cinerea*). Quatre espèces fauniques à statut (couleuvre brune, couleuvre rayée, salamandre à quatre orteils et chauve-souris rousse) ont également un potentiel moyen ou élevé de se retrouver à l'intérieur de la zone d'étude.

En définitive, les contraintes biophysiques liées au développement de la zone d'étude sont les suivantes :

- Présence de milieux humides sur le lot 1 463 685 de superficie plus importante que ce qui avait été estimé auparavant (les superficies sont précisées au tableau 1).
- Présence de nerprun et de façon importante à certains endroits, réduisant la qualité des habitats floristiques et fauniques et complexifiant sa lutte.
- Présence d'herbe à puce à de nombreux endroits, en particulier le long de la piste cyclable.
- Présence confirmée du noyer cendré, une espèce à statut (figure 1).
- Présence potentielle d'espèces fauniques à statut.

Les recommandations suivantes sont proposées :

- Afin de minimiser les frais inhérents à la compensation financière pour la perte de superficie de milieu humide et d'éviter la perte de l'écosystème, il est recommandé d'optimiser, dans les limites du possible, le projet de manière à réduire au minimum l'empiètement sur les milieux humides.
- Dans la mesure du possible, conserver les habitats des espèces floristiques et fauniques à statut précaire.
- Procéder à une étude de faisabilité technique et budgétaire avant d'amorcer le développement du lot 1 463 685. Les coûts pour la compensation de la perte de milieux humides pourraient s'avérer élevés.

- Effectuer les travaux de coupe à l'extérieur de la période de nidification des oiseaux qui se situe entre la mi-avril et la fin août. Cette mesure sera également propice à la protection de la reproduction de la chauve-souris rousse advenant qu'elle niche dans la zone d'étude.
- Protéger la chênaie rouge située au nord-est du garage municipal.

5 LIMITATIONS

Le contenu de cette étude se limite à la délimitation et à la caractérisation des milieux humides de même qu'aux espèces floristiques à statut présentes à l'intérieur de l'aire d'étude et ne peut être extrapolé à d'autres composantes de l'environnement biophysique non inventoriées. Il est important de préciser que bien que la présence de certaines espèces animales ait été relevée sur le site, aucun inventaire faunique particulier n'a été réalisé dans le cadre de cette étude.

Par ailleurs, la date de la visite ne permet pas d'affirmer hors de tout doute l'absence d'espèces floristiques printanières à statut.

Le contenu de ce rapport doit être lu et utilisé comme un tout et ses extraits ne peuvent être cités hors de leur contexte. Ce rapport est pour l'usage unique de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Toute reproduction sans autorisation préalable est interdite.

6 SIGNATURE

Les informations contenues dans ce rapport sont exactes et reflètent les réalités rencontrées lors des travaux de terrain.



██████████ biologiste senior et pédologue, M.Sc.Env.

Associé chez T² Environnement

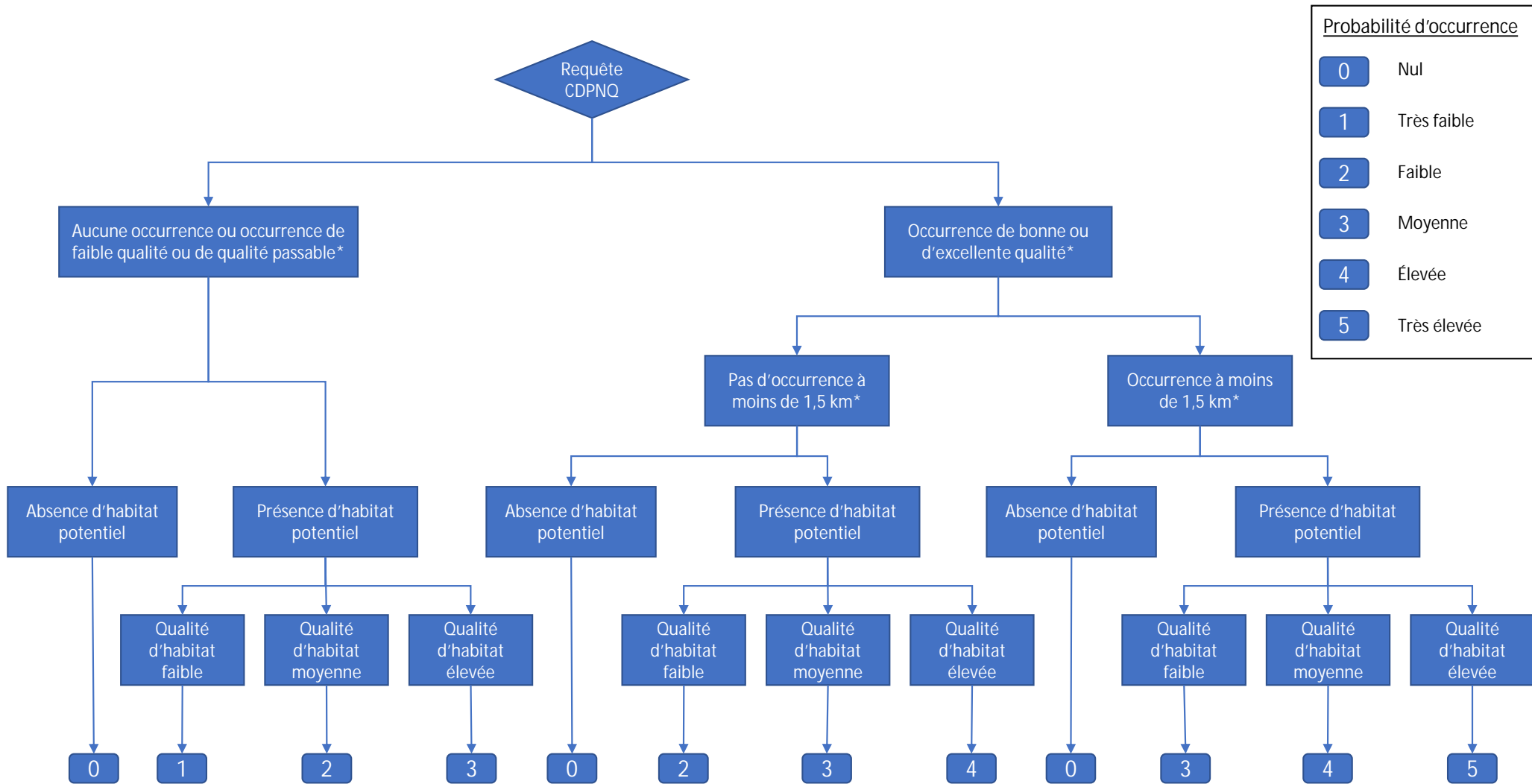
Rapport signé à Valcourt le 10 décembre 2020

7 RÉFÉRENCES

- Association forestière du sud du Québec, 2020. Noyer cendré. Consulté le 7 octobre 2020 à l'adresse <https://afsq.org/information-foret/nos-arbres/noyer-cendre/>
- Bazoge, A., D. Lachance et C. Villeneuve, 2015. Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction de l'écologie et de la conservation et Direction des politiques de l'eau. 64 pp et annexes.
- Comité Flore québécoise de FloraQuebeca, 2009. Plantes rares du Québec méridional. Les Publications du Québec. 404 pp.
- Marie-Victorin, F. 1995. Flore laurentienne, 3^e édition. Gaëtan Morin éditeur, Boucherville (QC). 1093 pp.
- MFFP, 2003. Couleuvre tachetée. Consulté le 14 septembre 2020 à l'adresse : <https://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=82>
- MFFP, 2009. Salamandre à quatre orteils. Consulté le 14 septembre 2020 à l'adresse : <https://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=23>
- MFFP, 2012. Couleuvre brune. Consulté le 14 septembre 2020 à l'adresse : <https://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=69#:~:text=Statut%20au%20Qu%C3%A9bec%20%3A&text=La%20couleuvre%20brune%20est%20une,deux%20rang%C3%A9es%20de%20taches%20noires.>
- MFFP, 2018. Chauve-souris rousse. Consulté le 14 septembre 2020 à l'adresse : <https://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=56>
- New England Wild Flower Society, 2017. Go botany - Simple Key à l'adresse: <https://gobotany.newenglandwild.org/simple/>

Annexe I

**Méthodologie développée par T² Environnement pour calculer le potentiel
d'occurrence des espèces à statut précaire de conservation**



Probabilité d'occurrence

- 0 Nul
- 1 Très faible
- 2 Faible
- 3 Moyenne
- 4 Élevée
- 5 Très élevée

*La qualité des occurrences ainsi que leur précision est fournies pour chaque occurrence répertoriée au CDPNO.

Méthodologie

1- Faire une demande au CDPNO pour les espèces floristiques et fauniques.

2- Utiliser la méthode présentée dans le présent organigramme afin de déterminer la probabilité d'occurrence de chacune des espèces répertoriées au CDPNO dans la zone d'étude. Dans les cas où il y a plusieurs occurrences, on utilisera celle avec la meilleure qualité et la meilleure précision.

FAUNE

Qualité d'habitat faible: Aire de reproduction ou aire d'alimentation présente, et intégrité du milieu faible et zone tampon de milieux naturels très faible ou inexistante.

Qualité d'habitat moyenne: Aire de reproduction et/ou aire d'alimentation présente et/ou bonne intégrité du milieu et/ou zone tampon de milieux naturels de largeur optimale.

Qualité d'habitat élevée: Aire de reproduction et aire d'alimentation présente et bonne intégrité du milieu et zone tampon de milieux naturels de largeur optimale.

FLORE

Qualité d'habitat faible: Plusieurs (2 ou 3) des éléments (drainage, luminosité, éléments nutritifs, perturbation du site) ne sont pas adéquats pour la plante.

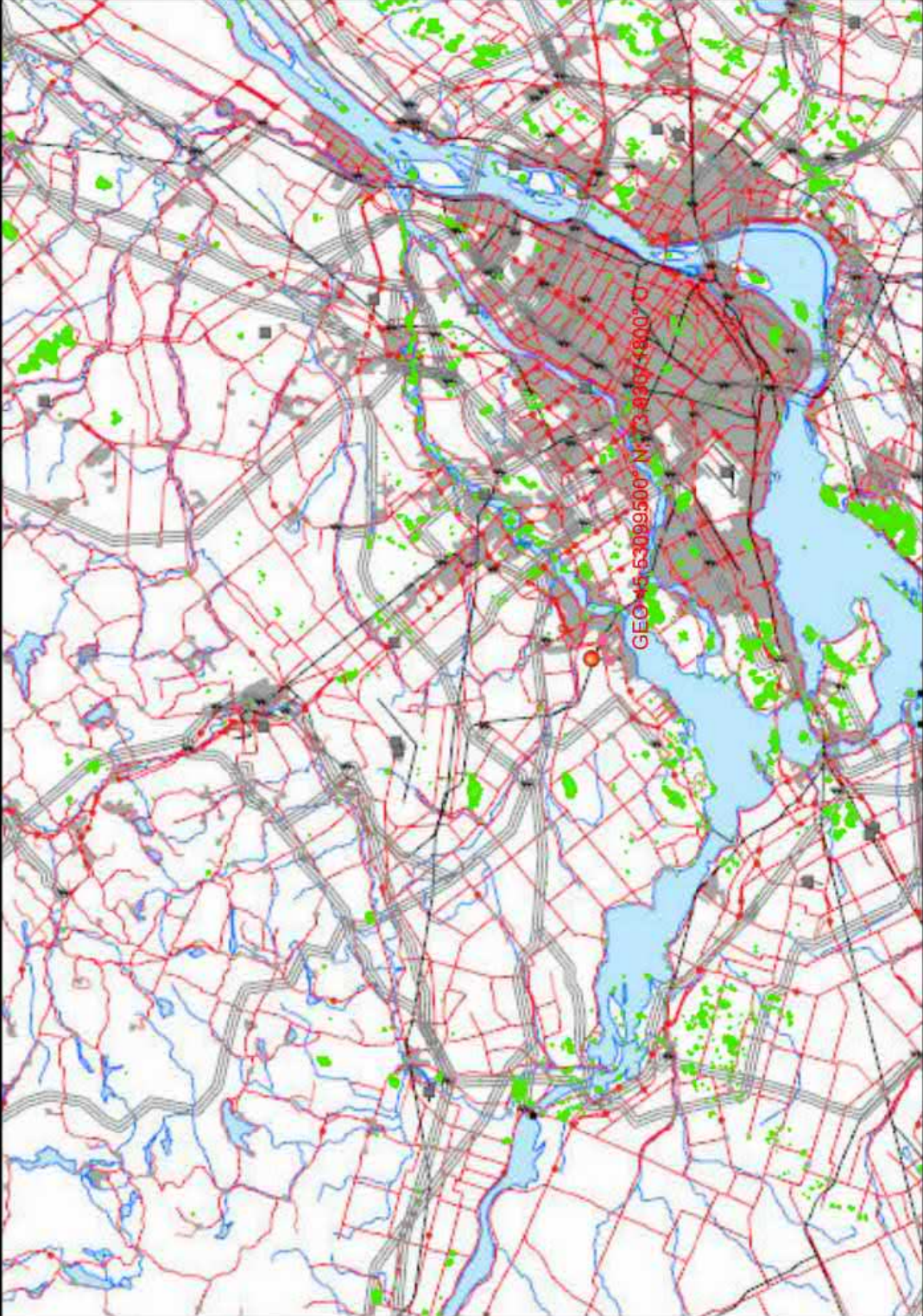
Qualité d'habitat moyenne: Un des éléments (drainage, luminosité, éléments nutritifs, perturbation du site) n'est pas adéquat pour la plante.

Qualité d'habitat élevée: Tous les éléments (drainage, luminosité, éléments nutritifs, perturbation du site) sont adéquats pour la plante.

Annexe II

Données du CDPNQ

Projet Sainte-Marthe-sur-le-Lac 201005



- ▲ Sélection - Espèces végétales désignées et susceptibles
-
- ▲ Espèces végétales désignées et susceptibles
- Plantes



Échelle : 1 / 500 000



Source(s) des données :
Carte à titre de support visuel seulement

Préparé par:
Huguette Kapnang
Communications Longueuil (A)
2020-11-12



© Gouvernement du Québec, 2020

Espèces à risque

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 5

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

FLORE

Acer nigrum - (3562)

érable noir

Ville de Deux-Montagnes, Grand bois de Deux-Montagnes, derrière la gare du boulevard Deux-Montagnes, situé près de la voie ferrée 3 entre celle-ci et la 20^{ième} avenue. / Boisé urbain. Érablière à érable à sucre, caryer cordiforme et érable noir, terrain plat légèrement ondulé à drainage modéré, voûte fermée. 2016 : Aucune indication démographique. 1995 : Individus isolés répartis uniformément, à recouvrement de 0-1%, entre 51 et 100 individus.

45,546 / -73,915 CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m) B5.01 2016-05-26

Meilleure source : Coursol, F. 2016. Communication personnelle de Frédéric Coursol au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec du 17 juin 2016, au sujet d'un inventaire floristique effectué au boisé de la gare à Deux-Montagnes. 1 p. + annexe

Anchistea virginica - (9142)

woodwardie de Virginie

MRC de Deux-Montagnes, ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, sortie 8 de l'autoroute 640, derrière le centre commercial Deux-Montagnes, au sud de l'autoroute. / Tourbière arbustive à sphaignes, némopanthé mucroné, spirée à larges feuilles, aulne rugueux et bleuet en corymbe et marécage à Chamaedaphne, Alnus et Ilex verticillata, terrain plat à drainage imparfait, sol organique d'origine fluviale (organosol) de plus de 50 cm d'épais sur sable, semi-ouvert. 2007 : Plus de 1000 frondes au total. 2005 : 300 frondes en pleine sporulation, la deuxième semaine de septembre.

45,538 / -73,933 CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m) B5.03 2007

Meilleure source : Keough, A. 2007. Communication personnelle de Anne Keough à Isabelle Éthier du 10-12-2007, contenant un fichier identifiant toutes les espèces végétales menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées, recensées au cours des deux dernières années par Horizon multiresource inc. 1 p. + annexes

Carex folliculata - (6743)

carex folliculé

MRC des Deux-Montagnes, ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, sortie 8 de l'autoroute 640, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Parc de la Prucheraie. (2) : Derrière le centre commercial au sud de l'autoroute. / (1) : Marécage arborescent à érable rouge, pruche du Canada, sapin baumier, bouleau jaune et némopanthé et prucheraie à résineux et feuillus mélangés. 2007 : 200 touffes. 2005 : Une cinquantaine de touffes, la deuxième semaine de septembre. (2) : Marécage à aulne et érable rouge, terrain plat à drainage imparfait. Sol organique (organosol) d'origine fluvial de plus de 30 cm de profondeur, semi-ouvert. 1992 : 2-10 individus en touffes, à recouvrement de moins de 1%.

45,539 / -73,933 CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m) B5.03 2007

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
Meilleure source : Keough, A. 2007. Communication personnelle de Anne Keough à Isabelle Éthier du 10-12-2007, contenant un fichier identifiant toutes les espèces végétales menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées, recensées au cours des deux dernières années par Horizon multiresource inc. 1 p. + annexes			

***Galearis spectabilis* - (8096)**

orchis brillant

Grand bois de Deux-Montagnes, derrière la gare du boulevard Deux-Montagnes, situé près de la voie ferrée 3 entre celle-ci et la 20 ième avenue. / Érablière à érable à sucre, caryer cordiforme et érable noir; terrain plat légèrement ondulé à drainage modéré, voûte fermée; individus isolés répartis uniformément, à recouvrement de 0-1%, 3 individus.

45,545 / -73,913 H (Historique) - S (Seconde, 150 m) B5.04 1993

Meilleure source : Gouvernement du Québec. 1994. Station ferroviaire "Autoroute 640" (Deux-Montagnes): Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministère de l'Environnement du Québec. Rapport principal, version finale.

***Ulmus thomasi* - (6340)**

orme liège

MRC de Deux-Montagnes, ville de Deux-Montagnes, Grand bois de Deux-Montagnes, derrière la gare du boulevard Deux-Montagnes, situé près de la voie ferrée 3 entre celle-ci et la 20e Avenue. / Érablière à sucre, caryer cordiforme et érable noir. Terrain plat légèrement ondulé, drainage modéré, voûte fermée. 2002 : Un seul arbre observé, DHP > 10 cm.

45,544 / -73,913 D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m) B5.04 2002-09-24

Meilleure source : Gouvernement du Québec. 1994. Station ferroviaire "Autoroute 640" (Deux-Montagnes): Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministère de l'Environnement du Québec. Rapport principal, version finale.

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 5

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
FLORE																	
<i>Acer nigrum</i> érable noir X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Vulnérable	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	79
<i>Anchistea virginica</i> woodwardie de Virginie X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4N5	S3	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	65
<i>Carex folliculata</i> carex folliculé X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	32
<i>Galearis spectabilis</i> orchis brillant X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	24
<i>Ulmus thomasii</i> orme liège X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Menacée	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	39
				Totaux:	5	0	0	3	1	0	1	0	0	0	0	0	

* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

** Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANKe; l'aire de répartition totale) N (NRANKe; le pays) et S (SRANKe; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state

CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de [The Nature Conservancy 1994](#) et [1996](#))

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.06	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
B2	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'un élément G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
	.04	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphasis sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

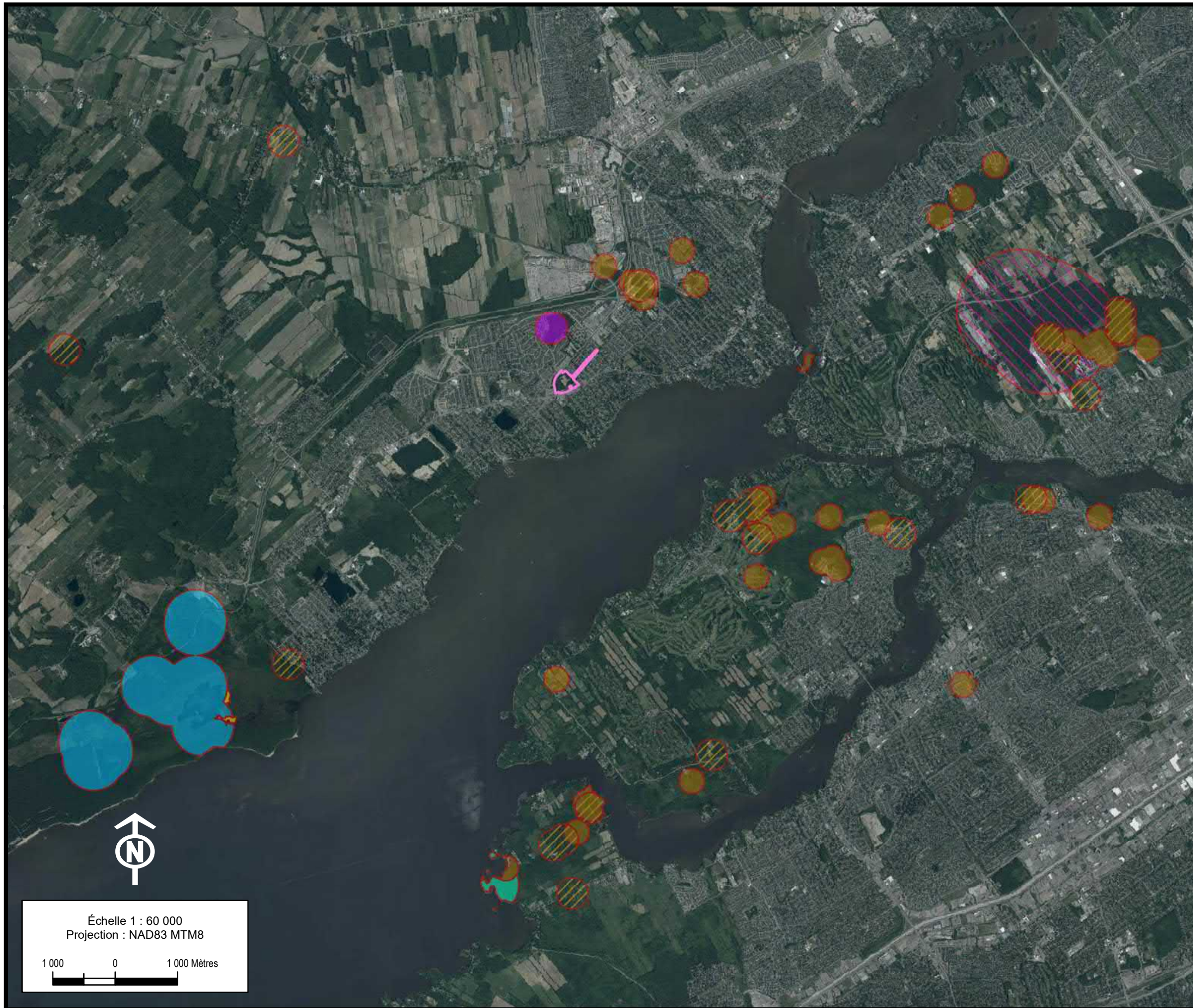
Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

[The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System \(Supplement 2+, released March, 1994\). Arlington, Virginia.](#)

[The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy, Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.](#)








Légende


 Boisé Sainte-Marthe

Espèces visées du 8 km


 chauve-souris rousse

 couleuvre brune

 couleuvre d'eau


 couleuvre tachetée

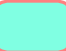
 martinet ramoneur

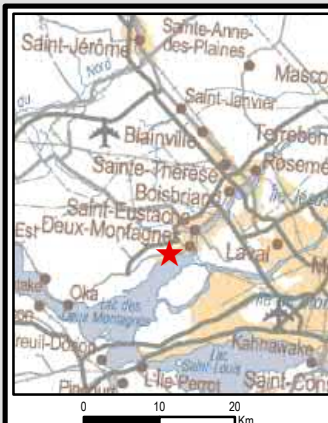
 pic à tête rouge

 râle jaune

 salamandre à quatre orteils

 troglodyte à bec court

 paruline azurée



Sources :
 Image : Gouvernement du Québec
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
 Carte localisation, topographie :
 Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles
 Ligne naturelle des hautes eaux :
 T² Environnement

Caractérisation du milieu naturel d'un boisé à Sainte-Marthe

Figure 1. Espèces animales à risque dans un rayon de huit kilomètres



Environnement

Septembre 2020

Échelle 1 : 60 000
 Projection : NAD83 MTM8
 1 000 0 1 000 Mètres

Rapport des espèces à risque -8km-

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 52

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

***Alosa sapidissima* - (11160)**

alose savoureuse

Rivière des Mille Îles, secteur des rapides du Grand Moulin (Île Turcotte). / 1980-06-05 : 2 individus ; 1980-06-06 : 4 individus ; 1980-06-07 : 3 individus ; 1980-06-10 : 1 individu ; 1980-06-11 : 2 individus.

1983-06-08 : 1 individu ; 1983-06-13 : 4 individus ; 1983-06-14 : 2 individus.

1984-06-08 : 1 femelle ; 1984-06-11 : 1 femelle ; 1984-06-12 : 1 femelle ; 1984-06-14 : 1 oeuf.

45,53 / -73,888

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1984-06-14

Meilleure source : PROVOST, B. 1985. Étude de l'utilisation de la rivière des Mille Îles par l'alose savoureuse. Urbanitek pour Ministère de l'Environnement du Québec, Direction générale de l'amélioration et de la restauration du milieu aquatique. 78 p.

***Ammocrypta pellucida* - (20271)**

dard de sable

Cette occurrence est située sur la rive nord-est du lac des Deux-Montagnes, près de Sainte-Marthe-sur-le-lac. / Une observation de 2 individus, capturés à la seine en août 1946 est à l'origine de la création de cette occurrence.

45,531 / -73,911

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1946-08-17

Meilleure source : POISSONSobs. 2011. Banque de données d'observations de poissons, active depuis 2011; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère des ressources naturelles et de la faune.

***Ammocrypta pellucida* - (80114)**

dard de sable

Laurentides, Oka: occurrence située sur la rive nord du Lac des Deux-Montagnes, au sud-ouest de Pointe-Calumet, juste sous La Grande Baie. / 2018: 5 individus. Identification Labo RSI

45,476 / -73,991

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2018-09-07

Meilleure source : POISSONSobs. 2011. Banque de données d'observations de poissons, active depuis 2011; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère des ressources naturelles et de la faune.



SGBIO

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Apalone spinifera - (3008)

tortue-molle à épines

Dans la région de Montréal et Laval: Île-Perrot, Sainte-Anne-de-Bellevue et Pointe-du-Moulin. Baie de l'Île-Perrot, petite baie en aval de Pointe de Brucy. Senneville, à la jonction de la route 40 et du Lac des Deux Montagnes. Entre Baie-d'Urfé et Sainte-Anne-de-Bellevue. Melocheville, parc de la Pointe du Buisson. Lasalle, Pointe-à-Caillère. En avant du collège Macdonald, sur le campus. / 1962, en 1965 et en 1968: D'autres mention ont été recensées.

1982: Un individu a été capturé et gardé à l'aquarium de Montréal.

1985: Un individu de 6 po a été observé sur le campus, en avant du collège Macdonald.

1987: Le site a été utilisé.

Habitat: ?

45,411 / -73,902

X (Extirpée) - S (Seconde, 150 m)

B0.00

1987

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Apalone spinifera - (79754)

tortue-molle à épines

Laval, Montérégie: L'occurrence est située à Ste-Rose, sur la berge du parc boisé de l'Orée-des-bois au bout de la 37e avenue, sur le côté droit d'une petite pointe. / 2013: 1 individu est observé sur la berge. Site de ponte potentiel.

45,617 / -73,79

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2013-07-19

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Chaetura pelagica - (21343)

martinet ramoneur

Région de la Montréal. Ville de Montréal. Cette occurrence est composée des sites SOS-POP MR0219 (CPE boul. Gouin O - SCF219), MR0310 (Presbytère boul. Gouin O - SCF310) et MR0330 (Presbytère St-Raphaël - SCF330). / Présence de l'espèce à ce site en 2005, 2006, 2007, 2008 et 2010. Jusqu'à ___ couples ont été observés au cours d'une même année. L'espèce n'a pas été observée à ce site en 2009. Habitat : MR-219 : Cheminée d'un édifice. MR-310 et MR-330: Cheminée d'un presbytère

45,48 / -73,873

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2016-07-13

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Chaetura pelagica - (21476)

martinet ramoneur

Région des Laurentides. Ville de Saint-Eustache. Cette occurrence est composée du site SOS-POP MR0597 (Théâtre rue Saint-Eustache). / Présence de l'espèce à ce site en 2011. Jusqu'à ___ couples ont été observés au cours d'une même année. Habitat : Cheminée en brique sur le toit d'un théâtre.

45,558 / -73,89

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2015-06-05



Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994.
Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Chaetura pelagica - (21475)

martinet ramoneur

Région des Laurentides. Ville de Saint-Eustache. Cette occurrence est composée du site SOS-POP MR0595 (École Terre-des-Jeunes). / Présence de l'espèce à ce site en 2010.
Jusqu'à ___ couples ont été observés au cours d'une même année. Habitat : Cheminée d'une école.

45,571 / -73,871

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2016-07-04

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994.
Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Chaetura pelagica - (21252)

martinet ramoneur

Région de Montréal. Ville de Montréal. Cette occurrence est composée du site SOS-POP MR0070 (Église Ste-Geneviève - SCF70). / Présence de l'espèce à ce site en 1999, 2005, 2006, 2007 et 2008. Jusqu'à 70 individus ont été observés au cours d'une même visite. L'espèce n'a pas été observée à ce site en 2010.
Habitat : Cheminée d'une église.

45,48 / -73,873

X (Extirpée) - S (Seconde, 150 m)

B0.00

2008-07-29

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994.
Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Cistothorus platensis - (20441)

troglodyte à bec court

Région des Laurentides. Cette occurrence est composée du site SOS-POP TC-073 (La Grande Baie). / Présence de l'espèce à ce site en 2001. Jusqu'à 2 individus ont été observés au cours d'une même visite. Habitat: Quenouillaie à nénuphar jaune et quenouillaie à frêne de Pennsylvanie.

45,483 / -74,006

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2001-06-14

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994.
Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Coturnicops noveboracensis - (20414)

râle jaune

Région des Laurentides. Cette occurrence est composée du site SOS-POP RJ-056 (La Grande Baie). / Présence de l'espèce à ce site en 2004. 1 individu a été observé. Habitat : 80 % de végétation émergente; 20 % d'eau libre

45,484 / -74,005

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2004-07-11



Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994.
Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

FAUNE***Elliptio crassidens* - (14534)***elliptio à dents fortes*

Lac des Deux Montagnes, Municipalité de Pointe Calumet. À l'ouest de la marina de Pointe Calumet, entre le peuplement de Scirpes et quenouilles et la zone à Scirpes et salicaires, à 24m au sud du mur de ciment. Numéro de station: FAPAQ 2001-09-21-2a et 2b. / Habitat: Substrat sableux

45,484 / -73,978

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2001-09-21

Meilleure source : MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS

du Québec 1999 -. Banque de données des moules d'eau douce du Québec Direction générale de la gestion de la faune et des habitats. Québec, Québec.

Elliptio crassidens* - (14560)elliptio à dents fortes*

Dans la région de Montréal, Montréal, île Bizard, rivière des Prairies. Parc nature Cap Saint Jacques. Numéro de station: JFD 2002/10/08. /

45,469 / -73,92

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2002-10-08

Meilleure source : MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS

du Québec 1999 -. Banque de données des moules d'eau douce du Québec Direction générale de la gestion de la faune et des habitats. Québec, Québec.

Glyptemys insculpta* - (2856)tortue des bois*

Fabreville, Laval: Occurrence située à la Rivière des Mille-Îles. / 1994: Un individu a été observé, ayant un trou dans le rebord de la carapace.

Habitat : zone boisée, boulevard bordant plaine inondable.

45,565 / -73,856

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1994-07-20

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Graptemys geographica* - (79815)tortue géographique*

Montréal, Montréal: L'occurrence est située à l'île Bizard à Sainte-Geneviève-Île-Bizard. / 2007: 1 nid est trouvé avec 10 œufs. 2012: 1 femelle est observée en ponte. Site de ponte confirmé. Lié à EO_ID: 2946.

45,517 / -73,9

U (Non cartographiable) - S (Seconde, 150 m)

2012-06-26

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.



Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Graptemys geographica - (2946)

tortue géographique

Montérégie, Lanaudière, Montréal, Laval, Laurentides: L'occurrence est situé dans le Fleuve Saint-Laurent, Lac Saint-Louis, Lac des Deux-Montagnes, rivière des Prairies, rivière des Mille-Îles, Île Saint-Joseph, au sud de l'île Saint-Joseph, Archipel de Montréal. / 1968: Le site a été utilisé.

1977: Une étude capture-recapture démontre que le site a été utilisé.

1980: 43 observations de l'espèce ont été faites.

1985: Un individu est observé.

1988: Le site a également été utilisé.

1989: Au moins un individu a été observé dans un site de nidification.

1990: 1 observation de l'espèce est faite et au moins trois observations ont été faites dans un site de nidification.

1991: 33 observations de l'espèce ont été faites.

1992: 33 observations de l'espèce ont été faites.

1993: 20 observations de l'espèce ont été faites.

1994: Plusieurs individus ont été observés, soit 190 individus.

1995: 15 individus ont été observés sur le site.

1996: 3 individus ont été observés

2001: 2 individus sont observés.

2003: 79 observations de l'espèce ont été faites.

2004: 169 observations de l'espèce ont été faites.

2005: 26 observations de l'espèce ont été faites.

2006: 443 observations de l'espèce ont été faites.

2007: 291 observations de l'espèce ont été faites.

2008: 5590 observations de l'espèce ont été faites dont plusieurs par un suivi télémétrique.

2009: 4776 observations de l'espèce ont été faites dont plusieurs par un suivi télémétrique.

2010: 2167 observations de l'espèce ont été faites dont plusieurs par un suivi télémétrique.

2011: 17 observations de l'espèce ont été faites.

2012: 66 observations de l'espèce ont été faites.

2013: 177 observations de l'espèce ont été faites.

2014: 140 observations de l'espèce ont été faites.

2015: 107 observations de l'espèce ont été faites.

2016: 53 observations de l'espèce ont été faites.

2017: 52 observations de l'espèce ont été faites.

2018: 11 observations de l'espèce ont été faites.

2019: 27 observations de l'espèce ont été faites.

Occurrence contient plusieurs site de ponte confirmée. Voir EO_ID: 79811, 79812, 79813, 79814, 79815, 79817, 79818 et 79820.

45,516 / -73,791

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B4.07

2019-06-27

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Hemidactylum scutatum - (18208)

salamandre à quatre orteils

Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Laurentides: L'occurrence est située au sud de l'autoroute 640. / 2005: 3 femelles, un nid et 2 amas d'œuf ont été observés sur le site.

Habitat: Monticules de mousses surplombant l'eau en forêt.



SGBIO

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
45,539 / -73,934	B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)	B4.07	2005-05-15

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Ixobrychus exilis* - (19684)petit blongios*

Région de Montréal. Site SOS-POP: PB0039 (Parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard). / Présence de l'espèce à ce site en 1993, 1995, 1997, 1998, 1999, 2001, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011 2012 et 2017. Jusqu'à 4 individus ont été observés à ce site. La présence de jeunes y a été notée à plusieurs reprises. Aucune observation de l'espèce lors de la visite effectuée en 2002. Habitat: Marais à typhas avec étendue d'eau libre. Présence de *lytrum*, arbustes et arbres. Aire protégée.

45,513 / -73,887	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2017-05-20
------------------	--	-------	------------

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Ixobrychus exilis* - (19683)petit blongios*

Région des Laurentides. Site SOS-POP: PB0038 (La Grande Baie - PN Oka). / Présence de l'espèce à ce site en 1961, 1973, 1977, 1994, 1996, 1999, 2000, 2002, 2004, 2005, 2007, 2008, 2012 et 2013. Jusqu'à 5 individus y ont été observés. La présence d'un jeune a été notée en 1999. Habitat: Marais profond avec typhas denses. Présence de *lytrum* et de zone d'eau libre.

45,484 / -74,001	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2013-05-28
------------------	--	-------	------------

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Lampropeltis triangulum* - (19060)couleuvre tachetée*

Laval, Laval: Occurrence située au Mont-Laval dans la Forêt Ste-Dorothée et au pied d'un pylône de la ligne haute-tension. / 2005: 1 individu est observé.

2007: Quatre individus ont été recensés dans le secteur.

2017: 1 individu est observé.

Habitat: Affleurements rocheux, cavités artificielles remplies de pierres concassées, boisé, friche et écotone.

45,536 / -73,83	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2017-06-15
-----------------	--	-------	------------

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Lampropeltis triangulum* - (79845)couleuvre tachetée*

Montréal, Montréal. L'occurrence est située près de la rive sud de la Rivière des Prairies à l'ouest du quartier résidentiel qui est près du Parc-nature des Rapides-du-Cheval-Blanc. / 2017: 1 observation

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
45,514 / -73,835	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2017-06-28

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Lampropeltis triangulum - (79859)

couleuvre tachetée

Pointe-Calumet, Laurentides: L'occurrence est située à la limite du parc d'Oka et de Pointe-Calumet. / 2016: 1 individu est observé.

45,49 / -73,987	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2016-06-10
-----------------	--	-------	------------

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Lampropeltis triangulum - (79870)

couleuvre tachetée

Montréal, Montréal: L'occurrence est située à l'Île Bizard près du golf. / 1993: 1 individu est observé.

2015: 1 juvénile est observé.

45,477 / -73,9	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2015-09-05
----------------	--	-------	------------

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Lampropeltis triangulum - (15199)

couleuvre tachetée

Montréal, Montréal: Occurrence est située à Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard, secteur 3 du golf Saint-Raphaël. / 2001: 1 mâle adulte. Habitat : sous une roche dans un terrain de golf. 2006: 1 individu adulte. Habitat: continuité et restant d'un ancien muret agricole de pierres exposées au soleil et au milieu d'une friche d'ormes d'Amérique (*Ulmus americana*), de nerpruns cathartiques (*Rhamnus cathartica*) et autres arbustes et herbes.

2013: 1 individu est observé.

2014: 1 individu est observé.

45,511 / -73,893	B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)	B4.07	2014-06-02
------------------	--------------------------------	-------	------------

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Lampropeltis triangulum - (15224)

couleuvre tachetée

Montréal (Pierrefonds), Montréal: Occurrence est située au Parc nature Cap Saint-Jacques et près de la route à l'est de la station C. / 1995: Un individu a été capturé et gardé pendant plus d'un mois.

2007: Un juvénile a été recensé. Habitat : forêt de feuillus et écotone dans un éboulis rocheux avec quelques arbustes et herbacés.

2012: 1 juvénile. Habitat: Boisé. Mur de pierre en partie effondré.

2014: 1 individu est observé.

2017: 1 individu est observé.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
45,464 / -73,929	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2017-10-10

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Lampropeltis triangulum - (15200)

couleuvre tachetée

Montréal, Montréal: Occurrence est située à Saint-Raphaël-de-l'île-Bizard, développement résidentiel entre le boulevard Chèvremont et la rue Laurier et au nord de la ville. / 1990: Au moins un individu a été observé.

2002: Un individu a été identifié à partir de sa mue.

Habitat: modifié et garage.

45,509 / -73,862	B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)	B4.07	2002-07-27
------------------	--------------------------------	-------	------------

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Lampropeltis triangulum - (15225)

couleuvre tachetée

Saint-Joseph-du-Lac, Laurentides: Occurrence est située à 500m du bout du chemin Ste-Germaine. / 1996: Un individu a été observé sous une feuille de métal.

Habitat : pit de sable avec des jeunes cèdres.

45,535 / -74,034	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1996-08-12
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Lampropeltis triangulum - (79846)

couleuvre tachetée

Deux-Montagnes, Laurentides. L'occurrence est située dans un boisé urbain encadré par le Boulevard de Deux-Montagnes à l'est, la 20e avenue au sud, la route 640 à l'ouest et la voie ferrée au nord. / Entre 1930-1940: 1 individu est observé.

2018: 1 observation. Habitat: aménagement fait dans un boisé urbain.

45,545 / -73,916	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2018-06-27
------------------	--	-------	------------

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Lampropeltis triangulum - (15226)

couleuvre tachetée

Laval, Laval (Deux-Montagnes). / 1995: Une couleuvre tachetée a été observée. Habitat : ancien remblai.

45,533 / -73,883	H (Historique) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1995-07-13
------------------	--	-------	------------

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Lampropeltis triangulum - (79874)

couleuvre tachetée

Saint-Eustache, Laurentides: L'occurrence est située sur la rue Fresnière. / 2016: 1 individu est observé.

45,566 / -73,989

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2016-08-23

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Lasiurus borealis - (23288)

chauve-souris rousse

À Laval, à la Forêt Ste-Dorothée. / Lors d'un inventaire acoustique dans le boisé, l'appareil a capté 4 passages de chauve-souris rousse. Habitat: ?

45,54 / -73,834

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2006-07-07

Meilleure source : MMACH. 1996 -. Banque de données sur les micromammifères et les chiroptères du Québec, active depuis 1996. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats. Québec, Québec.

Lithobates palustris - (584)

grenouille des marais

Parc d'Oka, passerelle de la Grande-Baie. / 1995-04-27 : 1 individu entendu, Marais.

45,487 / -74,007

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1995-04-27

Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Melanerpes erythrocephalus - (1631)

pic à tête rouge

Région de Montréal, Ile Bizard, Royal Montréal Golf Club. Cette occurrence est composée du site SOS-POP: PR-020 (île Bizard/Roy. MTR Golf). / Présence de l'espèce à ce site noté en 1967. À ce moment, il y avait la présence d'une cavité de nidification occupée par un couple et 2 jeunes (nidification confirmée). Habitat : Terrain de golf ; le nid était dans un érable presque morte (à une hauteur de 12- 15 m).

45,481 / -73,911

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005-06-27

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Moxostoma carinatum - (23919)**SGBIO**

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
<i>chevalier de rivière</i>			

Cette occurrence est située dans la rivière des Mille Îles au niveau de Laval-dur-le-lac et de Deux-Montagnes. / Au mois de juin 1986, 1 individu a été capturé au filet maillant ou expérimental.

45,527 / -73,9 H (Historique) - S (Seconde, 150 m) B5.04 1986-06-04

Meilleure source : POISSONSobs. 2011. Banque de données d'observations de poissons, active depuis 2011; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère des ressources naturelles et de la faune.

Moxostoma hubbsi - (2161)*chevalier cuivré*

Cette occurrence est divisée en cinq secteurs du Fleuve St-Laurent, entre Vaudreuil et le Lac St-Pierre. Le premier secteur couvre le lac St-Pierre entre Sorel-Tracy et Pointe-du-Lac. Le 2e tronçon va de Lanoraie à Longueuil, le 3e couvre la Rivière des Mille-Îles et le N-E de la Rivière des Prairies et le 4e secteur englobe le Lac des Deux Montagnes jusqu'au Lac St-Louis. Le dernier secteur est localisé entre le barrage de Chambly dans la rivière Richelieu, jusqu'à son embouchure dans le Saint-Laurent, incluant aussi un tronçon de la rivière L'Acadie où des spécimens ont été localisés par télémétrie. / La première mention de cette espèce pour cette occurrence provient de captures de 5 individus au cours des mois de mai à juillet 1942 dans le lac Saint-Louis, le fleuve Saint-Laurent et le lac des Deux-Montagnes à l'aide d'un filet maillant ou d'un engin indéterminé. Par la suite, dans le lac Saint-Pierre, 2 individus ont été capturés au filet maillant en juin 1944, suivi d'un individu en avril 1946 et d'un autre individu en mai 1947. En mai 1965, 2 individus ont été capturés à la seine de rivage, suivi de 4 autres en juin de la même année au filet maillant dans la rivière Richelieu. En juillet et août 1970, un total de 100 individus ont été capturés au filet maillant. En juillet et août 1971, 3 individus ont été capturés au filet maillant dans le fleuve Saint-Laurent, suivi d'un individu à l'embouchure de la rivière Maskinongé (à l'aide d'une épuisette). 9 individus ont été capturés en septembre 1971 à l'aide d'un filet maillant dans la rivière des Mille-Îles. En juin et juillet 1973, 4 spécimens ont été capturés au filet maillant dans le fleuve Saint-Laurent. En septembre de la même année, 3 spécimens ont été capturés au filet maillant dans la rivière des Mille-Îles. 3 individus ont été capturés en septembre 1974 à la seine de rivage dans la rivière Richelieu. 1 individu a été capturé en juin 1980, au filet maillant dans la rivière des Mille-Îles. Au cours des mois de mai et de juin 1984, 33 individus ont été capturés au filet maillant dans la rivière Richelieu. En juin 1985, 40 individus ont été capturés au filet maillant dans la rivière Richelieu.

Entre 1990 et 2017, près de 1000 captures de chevaliers cuivrés ont été effectuées. Une capture n'est pas nécessairement un individu unique. Ces captures ont été effectuées à l'aide de plusieurs dispositifs dont la pêche électrique, au troubleau, au verveux, au filet maillant, à la seine de rivage, au filet de dérive, à la seine à bâtons, à la seine coulissante et ce, à plusieurs endroits dont la rivière Richelieu (incluant la passe migratoire Vianney-Legendre), la rivière des Mille-Îles et le fleuve Saint-Laurent (incluant le lac Saint-Pierre)

Note :

En 2007, de juin à décembre inclusivement, 279 mentions de l'espèce ont été enregistrés par télémétrie dans la rivière Richelieu, le fleuve Saint-Laurent, le lac Saint-Pierre, la rivière des Prairies et la rivière des Mille-Îles et l'embouchure de la rivière Saint-François.

En 2017, 8 individus ont été capturés dont deux dans une petite baie près de l'est de l'île Bouchard, 4 adultes à Contrecoeur, 2 dans l'archipel du lac Saint-Pierre et 1 à Repentigny sur période de mai à septembre.

46,171 / -72,939 CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m) B2.01 2017-09-07

Meilleure source : Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneuries 2006. Atlas des habitats du chevalier cuivré (Moxostoma hubbsi) du Saint-Laurent et de ses tributaires. Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneuries 67 pages.

Nerodia sipedon - (13878)*couleuvre d'eau*

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
<p>Ville d'Oka sur le lac, au Parc national d'Oka et La Grande Baie. / En 1983, au moins un individu avait été vu. En 1987, un autre spécimen a été observé. En 1992, 20 couleuvres d'eau ont été inventoriées au site. En 1994, un individu a été observé. 1998: 1 juvénile. Habitat: fossé de la route, versant est. En 2002, 2004 et 2009, deux individus ont été notés à chacune des années. Habitat : Dans un marais d'environ 1-2 pieds de profondeur, fond vaseux. Lac artificiel, naturellement ensemencé par le lac des Deux-Montagnes. 2012: 1 adulte, 1 juvénile. Habitat: marais à quenouilles; fossé de la route, versant est.</p>			
45,485 / -74,014	B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)	B4.07	2012-06-01
Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.			

Notropis bifrenatus - (20087)

ménég d'herbe

Située dans la rivière des Mille-Iles, cette occurrence est localisée entre les municipalités de Deux-Montagnes et de Rosemère, à Laval. / Les premières observations relatives à la création de cette occurrence proviennent de plusieurs échantillonnages à la seine, permettant la capture de 141 individus, en septembre et octobre 1973. Par la suite, la capture (précision M) de 362 individus a été faite dans le ruisseau Sauriol (à moins de 150m de l'occurrence), à la seine, en avril 1989.

45,591 / -73,834	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1989-04-18
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : POISSONSobs. 2011. Banque de données d'observations de poissons, active depuis 2011; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère des ressources naturelles et de la faune.

Notropis bifrenatus - (20085)

ménég d'herbe

Située dans la rivière des Prairies, cette occurrence est localisée au sud de l'île Bozzard, jusqu'à la municipalité de Dollard-des-Ormeaux, de l'île de Montréal. / La première observation relative à la création de cette occurrence provient de la capture d'un individu, à la seine, en septembre 1972. Par la suite, 2 individus ont été capturés en avril 1990, au troubleau.

45,477 / -73,878	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1990-04-17
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : POISSONSobs. 2011. Banque de données d'observations de poissons, active depuis 2011; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère des ressources naturelles et de la faune.

Setophaga cerulea - (51868)

paruline azurée

Région administrative de Montréal, secteur de la pointe Madeleine. Site SOS-POP PA0024 (Parc-nature du Cap-Saint-Jacques). / Présence de l'espèce à ce site en 2004 et 2007. Jusqu'à 1 individu y a été observé. Aucune observation de l'espèce lors des visites effectuées en 2008 et 2018. Habitat: Érablière mature à Ostryer de Virginie.

45,459 / -73,943	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2007-05-25
------------------	--	-------	------------

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Storeria dekayi - (11457)

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
----------------------	---------------------	------------------------	----------------------

couleuvre brune

Montréal, Montréal. L'occurrence est située sur L'île-Bizard-Sainte-Geneviève, au Club de Golf St-Raphaël et au Parc-Nature-du-Bois-de-l'Île-Bizard, encerclée par un quartier résidentiel, par la Route Dutour, le Chemin du Bord-du-Lac et la Montée de l'Église. / 2001: L'espèce a été observée à 9 reprises. Parmi ces observations, 1 femelle gestante et 2 individus morts. 2015: L'espèce a été observée à 6 reprises. 2016: 1 individu est vu.

Habitat: sous une planche; lisière bois-friche; sur un mont, dans un golf où il y a beaucoup d'ouvertures rocheuses. friche et forêt.
Hibernacles rapportés dans le secteur du terrain de golf.

45,51 / -73,888	B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)	B3.11	2016-10-02
-----------------	--------------------------------	-------	------------

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (79889)

couleuvre brune

Montréal, Montréal: Occurrence située à l'Île Bizard sur la ferme Bord-du-Lac. / 2016: 2 individus sont observés.

45,488 / -73,932	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2016-06-09
------------------	--	-------	------------

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (18896)

couleuvre brune

Montréal, Montréal. L'occurrence est située dans le Parc régional du Cap-Saint-Jacques, près de Havre aux Tortues. / En 2004, un individu de 50cm à été vu. En 2007, un juvénile a été observé. Habitat: rive rocheuse avec graminés et autres herbacées et quelques arbustes.

45,461 / -73,942	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2007-09-04
------------------	--	-------	------------

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (18899)

couleuvre brune

Laval, Laval: l'occurrence se situe à la forêt Ste-Dorothée et est encerclée par l'avenue des Bois au nord, la montée Champagne à l'est, le boulevard Saint-Martin au sud et la rue Principale à l'ouest. / 2007 : 14 observations. 2016: 4 observations. 2018: 1 individu est observé.

Habitat: Série de gros amoncellements de roc et parfois de blocs de béton, en sous-bois d'une érablière, près de la lisière de la forêt; vieux muret et série d'amoncellement de pierres entières et concassées, partiellement enterrées et situées sous le couvert de vinaigriers. Friche près de la lisière de la forêt.

45,538 / -73,821	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2018-09-07
------------------	--	-------	------------

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Storeria dekayi - (15165)

couleuvre brune

Montréal et Dollard-des-Ormeaux, Montréal: L'occurrence est située à Sainte-Geneviève United Church, 4698 boulevard Saint-Jean. / 1998: Deux couleuvres brunes très actives ont été trouvées dans le sous-sol de l'église.

Habitat: immeuble.

45,488 / -73,849

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1998-10-30

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (18898)

couleuvre brune

St-Eustache, Laurentides: Occurrence située au 320 blv Industriel local 14. / En 2005, un adulte a été vu. Présence d'hibernacle.

Habitat: à l'intérieur d'une bâtisse.

45,565 / -73,926

E (Existante, à déterminer) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

2005-11-01

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (3265)

couleuvre brune

Laval-sur-le-Lac, Laval: L'occurrence est située à l'Île Boisée et Île Turcotte à l'est du barrage du Grand-Moulin. / 1997: 6 individus, un mâle et une femelle juvénile ont été observés. Habitat : site de remplissage couvert d'herbacées et de buissons.

45,534 / -73,881

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1997-09-12

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (18879)

couleuvre brune

Montréal, Montréal. L'occurrence est située dans le secteur du Parc-nature des Rapides-du-Cheval-Blanc. Au nord du chemin de fer et au sud de la rivière des Prairies. / 2005: 1 observation.

2006:2 observations.

En 2008, un adulte a été inventorié dans le secteur. Habitat: piste cyclable, forêt de feuillus (frênes et saules) près de la rivière.

45,514 / -73,834

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2008-10-16

Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.



Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Storeria dekayi - (24209)

couleuvre brune

*Deux-Montagnes, Laurentides: L'occurrence est située au coin Gamble et Olympia. / 2013: 2 individus est observés.**2014: 1 individu est observé.**2016: Il y a eu observation de 2 individus.**Habitat : sous un abri.*

45,55 / -73,907

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2016-09-21

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (15164)

couleuvre brune

*Dans la région de Montréal, Montréal (Pierrefonds), Parc régional du Cap Saint-Jacques / 1995: Une femelle a eu quinze petits en captivité.**1996: Deux individus, se chauffant au soleil, ont été vus**1997: Un autre est observé.**Av-1995: Au moins un individu a été vu, mais la date n'est pas précisée dans la AARQ.**2019: 3 individus sont osbervés**Habitat : boisé de feuillus*

45,474 / -73,904

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2019-06-18

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (3268)

couleuvre brune

*Deux-Montagnes, Laurentides: L'occurrence est situé à la Gare Deux-Montagnes. / 1995: Cinq à six couleuvres brunes ont été observées sur ce site.**1996: Quinze individus ont été vus.**1998: Six individus ont été observés sur le site.**2004: Deux individus ont été observés.**2005: Un juvénile a été observé.**2009: Un autre spécimen a été inventorié au site.**2010: 1 observation.**2016 : 1 individu d'âge indéterminé et 4 juvéniles.**2018 : 4 adultes et 7 juvéniles.**2019: 1 adulte est osbervé.**Habitat : observés sous les petites roches et débris humains, remblai central et milieu humide tels; boisé marécageux et marais.*

45,546 / -73,918

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2019-07-25

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.



Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Storeria dekayi - (18903)

couleuvre brune

Fabreville, Laval: L'occurrence est située Petit sentier derrière parc et maison à Laval, au projet Fabreville. L'occurrence est divisée en 3 polygones qui touchent au Bois de la Source et au parc Saint-Édouard situés au nord du boulevard Dagenais et au sud du développement résidentiel. / 2008: Deux adultes et un juvénile ont été recensés.

2010: 3 observations.

2018: 1 observation.

Habitat: forêt de feuillu.

45,559 / -73,849

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2018-05-25

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (18897)

couleuvre brune

Montréal, Montréal. L'occurrence est située dans le Parc régional du Cap-Saint-Jacques. / En 2007, deux juvéniles ont été observés. En 2009, 6 mâles , une femelle et trois autres spécimens ont été inventoriées .Habitat: Friche, herbacées et vinégriers, sous bardeaux d'asphalte et roches. Écotone, bord de route et remblai rocheux. 2010 : 1 observation. 2011 : 1 juvénile.

45,468 / -73,927

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2011-09-21

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.



2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 21

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
<i>Alosa sapidissima</i> alose savoureuse X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5B,N4N5 N,N5M	S3	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
<i>Ammocrypta pellucida</i> dard de sable M (Menacée) / M (Menacée)	G4	N2	S2	Menacée	2	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	35
<i>Apalone spinifera</i> tortue-molle à épines M (Menacée) / M (Menacée)	G5	N2	S1	Menacée	2	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	3
<i>Chaetura pelagica</i> martinet ramoneur M (Menacée) / M (Menacée)	G5	N3B,N3M	S2B	Susceptible	4	0	0	0	0	1	0	0	3	0	0	0	228
<i>Cistothorus platensis</i> troglodyte à bec court NEP (Non en péril) / X (Aucun)	G5	N5B,N5M	S1S2B	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	35
<i>Coturnicops noveboracensis</i> râle jaune P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	G4	N3N4B,N UM	S3B	Menacée	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	32
FAUNE <i>Elliptio crassidens</i> elliptio à dents fortes X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N1N2	S2	Susceptible	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	18

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 21

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
<i>Glyptemys insculpta</i> tortue des bois M (Menacée) / M (Menacée)	G3	N3	S3	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	142
<i>Graptemys geographica</i> tortue géographique P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	G5	N3	S3	Vulnérable	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26
<i>Hemidactylium scutatum</i> salamandre à quatre orteils NEP (Non en péril) / X (Aucun)	G5	N4	S3	Susceptible	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	182
<i>Ixobrychus exilis</i> petit blongios M (Menacée) / M (Menacée)	G5	N3B,N3M	S2B	Vulnérable	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	86
<i>Lampropeltis triangulum</i> couleuvre tachetée P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	G5	N3	S3	Susceptible	11	0	2	0	0	0	2	0	7	0	0	0	162
<i>Lasiurus borealis</i> chauve-souris rousse X (Aucun) / X (Aucun)	G3G4	N5	S1S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	82
<i>Lithobates palustris</i> grenouille des marais NEP (Non en péril) / X (Aucun)	G5	N5	S4	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3
<i>Melanerpes erythrocephalus</i> pic à tête rouge	G5	N3N4B,N UM	S1B	Menacée	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	5

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 21

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
M (Menacée) / M (Menacée)																	
<i>Moxostoma carinatum</i> chevalier de rivière P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	G4	N3	S2S3	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	10
<i>Moxostoma hubbsi</i> chevalier cuivré VD (En voie de disparition) / VD (En voie de disparition)	G1	N1	S1	Menacée	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3
<i>Nerodia sipedon</i> couleuvre d'eau NEP (Non en péril) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Susceptible	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	107
<i>Notropis bifrenatus</i> ménégon P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	G3	N3	S3	Vulnérable	2	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	30
<i>Setophaga cerulea</i> paruline azurée VD (En voie de disparition) / P (Préoccupante)	G4	N3B,NUM	S1B	Menacée	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	13
<i>Storeria dekayi</i> couleuvre brune NEP (Non en péril) / X (Aucun)	G5	N5	S2	Susceptible	13	0	2	0	0	0	0	2	0	9	0	0	150
				Totaux:	52	0	7	1	0	0	2	11	0	30	0	0	

* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

** Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANKE; l'aire de répartition totale) N (NRANKE; le pays) et S (SRANKE; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state

CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de [The Nature Conservancy 1994](#) et [1996](#))

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
	B2	.01
.02		Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
.03		Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
.04		Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

[The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System \(Supplement 2+, released March, 1994\). Arlington, Virginia.](#)

[The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department, Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.](#)



Annexe III

Photos des écosystèmes visités



Photo 1 Érablière rouge à drainage imparfait (MH1)



Photo 2 Bassin de sédimentation envahi de fragmite (MH3)



Photos 3 Friche arborescente (station 10)



Photo 4 Friche arborescente envahie par l'herbe à puce (station 11)



Photo 5 Friche arborescente en milieu ouvert (station 18)



Photo 6 Érablière rouge à drainage mauvais (MH2)



Photos 7 et 8 Jeune forêt avec débris enterrés à 20-30cm dans le sol



Photo 9 Chênaie mature (station 17)